



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

AVANT-PROPOS

L'année 2020 a été une année inédite en raison du défi sécuritaire et de la pandémie mondiale de la COVID-19 qui ont conduit au ralentissement de certaines de nos activités.

A l'heure du bilan de l'année, je voudrais saluer le dévouement de nos forces de défense et de sécurité pour leur engagement dans la lutte contre l'insécurité, manifester ma reconnaissance aux agents de santé, qui sont en première ligne dans la lutte et la riposte contre la COVID-19.

Malgré cette situation, chacun à son niveau a fait montre d'une solidarité et d'une résilience à toute épreuve et cela se traduit à travers ce rapport d'activités 2020 par des résultats encourageants dans tous les secteurs de la SONABEL.

La SONABEL, a fournis beaucoup d'effort pour assurer la continuité du service public et, améliorer l'accès des populations à l'électricité et la qualité de la fourniture d'électricité aux Burkinabè.

Le présent rapport d'activités, fait ressortir les chiffres caractéristiques et le bilan des différents projets de l'exercice 2020.

J'aimerais à travers ce point des activités, montrer les performances de nos services, de la production, du transport, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique. Je félicite l'ensemble de mes collaborateurs et les exhorte à plus de travail pour rendre la SONABEL plus efficiente.

Face à la conjoncture nationale et internationale marquée par la pandémie de la COVID-19, beaucoup de défis restent à relever pour assurer la continuité du service public de l'électricité.

Bonne lecture



SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES TABLEAUX	5
AVANT-PROPOS	6
1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
2. ORGANIGRAMME CHAPEAU DE LA SONABEL	8
3. INTRODUCTION	9
4. LUTTE CONTRE LA COVID-19 À LA SONABEL EN 2020	11
4.1. Aperçu épidémiologique	11
4.2. Cellule de veille permanente	11
4.3. Mesures du Président du Faso	13
4.4. Campagne de sensibilisation	14
5. CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES	15
6. PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ	17
6.1. Chiffres caractéristiques de la Production	17
6.2. Production d'Énergie	18
6.3. Combustibles et lubrifiants	20
7. TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	22
7.1. Mouvements d'énergie	22
7.2. Puissances maximales enregistrées	24
7.3. Ouvrages de transport d'énergie du RNI	25
8. QUALITÉ DE LA FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ	26
8.1. Interruptions de la fourniture d'électricité	26
8.2. SAIDI et SAIFI	27
9. DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION DE L'ELECTRICITE	29
9.1. Réseau électrique et branchements	29
9.2. Gestion clientèle	31
9.3. Recouvrement des créances	33
9.4. Encaissements électroniques	34
10. LOCALITÉS ÉLECTRIFIÉES ET REPRISE DE COPEL EN 2020	35
10.1. Localités électrifiées en 2020	35
10.2. Coopératives d'électricité reprise en 2020	35
11. RESSOURCES HUMAINES	36
11.1. Le Personnel	36
11.2. Actions sociales et médicales	37
11.3. Suivi des carrières et relations de travail	38
11.4. Sécurité au travail	39
11.5. Formations professionnelles	39
11.6. Distinctions honorifiques	40
12. LES GRANDS PROJETS	41
12.1. Projet d'appui au secteur de l'électricité : Centrale 7,75 MW de Fada	41
12.2. Centrales solaires de Koudougou et Kaya	41
12.3. Centrales solaires en Partenariat Privé Public (PPP)	42
12.4. Projet de Développement des Connexions à l'Electricité (PDCEL)	45
12.5. Projet d'électrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	48
12.6. Projet de réhabilitation d'ouvrages de Distribution et de Développement de l'Efficacité Commercial (PDEC)	51
12.7. Projet Électrification Rurale - Dorsale Nord du wapp (PER-DN/WAPP)	51
12.8. Projet d'interconnexion 132kv Zano-Koupela	53
12.9. Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux électriques (PERREL)	55
12.10. Projet de Renforcement de la Centrale de Kossodo (PRCK)	56
12.11. Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)	57
12.12. Projet Yeleen de développement de centrales solaires et de renforcement du système électrique national (PYELEEN)	58
12.13. Projet Centrale Solaire de Matourkou (PCSM)	59
12.14. Projet de réhabilitation des postes de Zano et de la patte d'oie	59
13. NORMALISATION - ENVIRONNEMENT - QUALITÉ	60
13.1. Domaine des normes et de la qualité	60
13.2. Domaine de l'environnement	61
14. FINANCES	63
14.1. Analyse des soldes significatifs de gestion	63
15. CONCLUSION	69

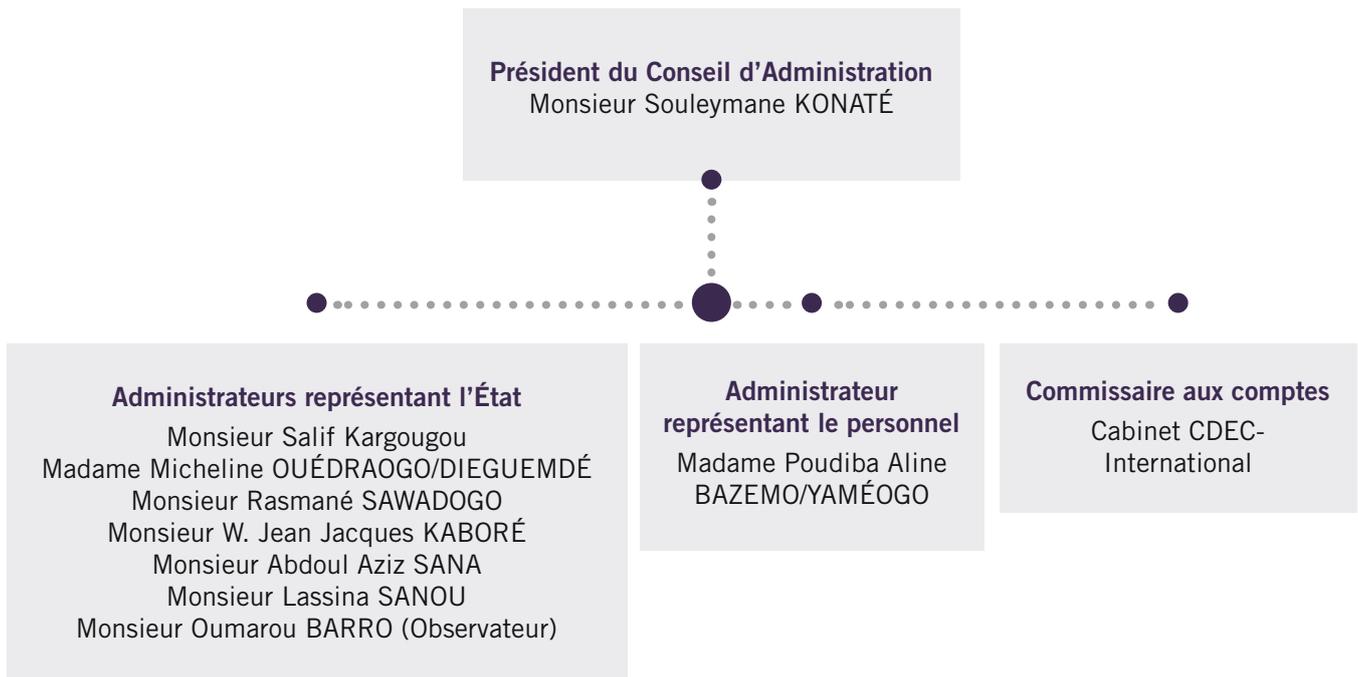
Liste des tableaux

Tableau 1 :	Prise en charge par l'état de l'incidence financière des mesures sociales consécutives à la pandémie du COVID-19	13
Tableau 2 :	Chiffres caractéristiques	15
Tableau 3 :	Chiffres caractéristiques de la production de 2019 et 2020	17
Tableau 4 :	Puissances et énergies produites par les différentes centrales	18
Tableau 5 :	Consommations de combustibles	20
Tableau 6 :	Consommations d'huile	20
Tableau 7 :	Coût de production	21
Tableau 8 :	État récapitulatif de l'énergie générée en 2020 comparée à 2019	22
Tableau 9 :	% Énergie par source sur toute la production de 2019 et 2020	23
Tableau 10 :	Puissance de pointe mensuelle des 10 dernières années	24
Tableau 11 :	Structure du mix électrique à l'heure de la pointe 2020	25
Tableau 12 :	Récapitulatif des ouvrages de transport d'énergie du RNI	25
Tableau 13 :	Interruptions RNI 2020	26
Tableau 14 :	END des 5 dernières années	27
Tableau 15 :	SAIDI et SAIFI 2020	27
Tableau 16 :	Longueur du réseau HTA/BTA et le nombre de postes	28
Tableau 17 :	Nombre de branchements électriques exécutés par Direction de 2019 et 2020	29
Tableau 18 :	Nombre d'abonnés 2019 et 2020 par Direction Régionale	31
Tableau 19 :	Proportion de pénétration des abonnés prépayés 2019-2020	32
Tableau 20 :	Ventes d'énergie et puissances souscrites de 2019 et 2020	33
Tableau 21 :	Encaissements électroniques 2019 et 2020	34
Tableau 22 :	Localités électrifiées en 2020 par Direction Régionale	35
Tableau 23 :	Récapitulatif des Coopel reprises	35
Tableau 24 :	Évolution des effectifs des années 2019 et 2020	36
Tableau 25 :	Répartition du Personnel par Genre et par Classe de l'année 2020	36
Tableau 26 :	Statistiques sur les formations à l'extérieur	39
Tableau 27 :	Statistiques sur les formations à l'interne, par profil	40
Tableau 28 :	Statistiques sur les formations à l'interne-Réalisation des prévisions	40
Tableau 29 :	Bilan en grandes masses au 31 décembre des 4 dernières années	66
Tableau 30 :	Prix de Revient du kWh des exercices 2019 et 2020	67
Tableau 31 :	Prix Moyen de Vente des exercices 2019 et 2020	68

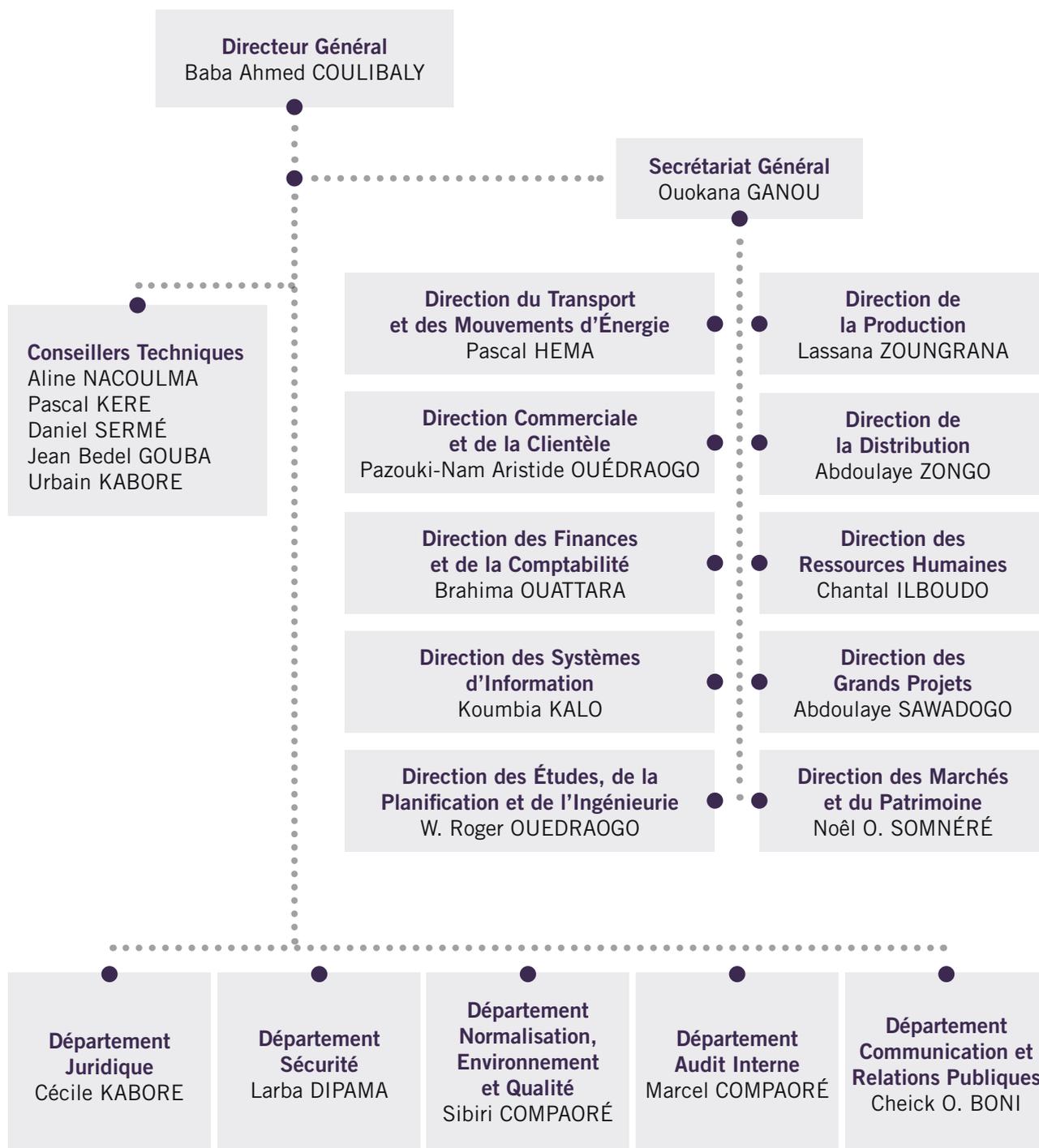
Table des graphiques

Graphique 1 :	Évolution de la production Thermique sur les 5 dernières années	19
Graphique 2 :	Évolution de la production hydroélectrique sur les 5 dernières années	19
Graphique 3 :	Évolution de la production solaire sur les 5 dernières années	20
Graphique 4 :	% Énergie par source sur toute la production de 2020	23
Graphique 5 :	Évolution des énergies par sources des 10 dernières années	24
Graphique 6 :	Structure des END par type d'Interruption 2020	27
Graphique 7 :	Nombre de branchements exécutés par Direction Régionale de 2019 et 2020	29
Graphique 8 :	Évolution (%) des pertes Production/Transport et distribution de 2016 à 2020	30
Graphique 9 :	Répartition des clients par Direction Régionale (%) en 2020	31
Graphique 10 :	Évolution du nombre d'abonnés au prépaiement de 2016 à 2020	32
Graphique 11 :	Répartition des clients BT prépayés et post-payés par DR (%) 2020	32
Graphique 12 :	Taux de Recouvrement de 2016 à 2020	33
Graphique 13 :	Évolution du nombre d'accidents de travail de 2016 à 2020	39
Graphique 14 :	Évolution du chiffre d'affaires en milliards F CFA de 2016 à 2020	63
Graphique 15 :	Évolution de la valeur ajoutée en milliards F CFA de 2016 à 2020	63
Graphique 16 :	Évolution de l'Excédent brut d'exploitation en milliards F CFA de 2016 à 2020	64
Graphique 17 :	Évolution du résultat d'exploitation en milliards F CFA de 2016 à 2020	64
Graphique 18 :	Évolution du résultat financier en milliards F CFA de 2016 à 2020	64
Graphique 19 :	Évolution du résultat des activités ordinaires en milliards F CFA de 2016 à 2020	65
Graphique 20 :	Évolution des charges de Personnel en milliards F CFA de 2016 à 2020	65
Graphique 21 :	Évolution des charges totales en milliards F CFA de 2016 à 2020	65
Graphique 22 :	Évolution du résultat net en milliards F CFA de 2016 à 2020	66
Graphique 23 :	Évolution du Prix de Revient et du Prix Moyen de Vente du kWh	68

Composition du conseil d'administration



Organigramme chapeau de la SONABEL



Introduction

Au cours de l'année 2020, les activités de la SONABEL ont été réalisées suivant les objectifs généraux ci-après :

- Développer le leadership et la bonne gouvernance au sein de la société ;
- Développer et entretenir un bon climat social et veiller au renforcement continu des compétences des ressources humaines ;
- Doter la société de moyens matériels pour accroître sa capacité opérationnelle
- Veiller à matérialiser des partenariats avantageux pour la société ;
- Veiller à améliorer l'image de la société à travers la communication interne et externe ;
- Poursuivre l'innovation au sein de la société et veiller à assurer un service public de qualité ;
- Améliorer la performance économique et financière de la société.

Dans le contexte marqué par la pandémie de la COVID-19, l'exploitation 2020 de la SONABEL a été marquée par les faits majeurs suivants :

- La mise en œuvre des mesures sociales dans son volet électricité pour soulager les couches sociales les plus vulnérables pris par son excellence Monsieur le Président du Faso ;
- La poursuite de la location de groupes électrogènes d'une capacité totale de cinquante mégawatts (50 MW) pour faire face au déficit récurrent de l'offre d'énergie ;
- La mise en service de la nouvelle tranche (07,5 MW) de la centrale thermique de Fada ;
- La mise en service de la ligne d'interconnexion Zano-Koupela ;
- La mise en service du nouveau poste 132/33 kV de Koupéla ;
- Le remplacement partiel des disjoncteurs 225 kV dans les postes Haute tension de Zagtouli, Pa et Koden ;
- Extension du réseau de distribution sur l'ensemble du pays et principalement à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et Koudougou à travers les Projet d'Electrification des Zones Périurbaines (PEPU) et d'Extension et de Renforcement des Réseaux Electriques (PERREL).

Dans le cadre de ses missions permanentes, la SONABEL a réalisé plusieurs activités en 2020 qui concourent à l'accroissement de l'offre d'énergie, à l'amélioration de la qualité et à l'accès des populations à l'énergie :

- Sur le plan de l'augmentation de l'offre d'énergie, on enregistre une nette évolution du Projet de renforcement de la centrale de Kossodo avec une puissance de 50 MW, dont les travaux connaissent un taux de 80% en fin décembre 2020 et devrait s'achever au premier trimestre de 2021. La mise en service le 28 octobre 2020 de la centrale additionnelle de 7,5 MW de Fada. Le projet de renforcement du parc de production solaire avec deux unités d'une puissance totale de 30 MWc a connu un grand retard en 2020 à cause des études d'impact environnemental dont les résultats ne sont pas encore rendus au 31 décembre 2020 ;
- Au plan de l'amélioration de la qualité de la fourniture d'énergie, les travaux de construction de la ligne 132 kV Zano-Koupéla et des postes associés sont mises en service en Août 2020. En

outre, plusieurs postes de distributions ont été installés ou mutés en 2020 dans les villes de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso de Koudougou et dans plusieurs unités afin d'améliorer la qualité de l'énergie fournie ;

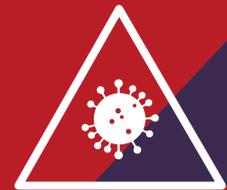
- Quant à la mission de la société relative à l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie électrique malgré le contexte national défavorable, hostile, il faut noter le déploiement de la phase pilote du PDCEL dans les villes de Ouahigouya, Kaya, Koudougou et de Bobo-Dioulasso avec la particularité de faire des extensions du réseau de distribution dans les quartiers à habitats spontanés couramment appelés « non lotis ». Le Projet de

Branchements Promotionnels Nord-Sahel dans les régions du Mouhoun, de l'Est, du Nord et du Sahel a pris fin en juin 2020. Par ailleurs, les grands travaux d'extension de réseaux entrepris à travers les projets d'Électrification Péri-Urbaine de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (PEPU), d'Extension et de Renforcement des Réseaux Électriques (PERREL) ont permis le déploiement du réseau de distribution dans les zones périurbaines des populations des villes de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso et de Koudougou. Les extensions de réseaux ainsi que l'électrification de nouvelles localités sur fonds propres ont connu une avancée en 2020 avec l'électrification de vingt-huit (28) nouvelles localités.

Les performances atteintes à travers les différentes activités menées au cours de l'année 2020 sont présentées dans le tableau 2.







1. LUTTE CONTRE LA COVID-19 À LA SONABEL EN 2020

1.1. Aperçu épidémiologique

1.2. Cellule de veille permanente

1.3. Mesures du Président du Faso

1.4. Campagne de Sensibilisation

La maladie à corona virus encore appelée la COVID-19 est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-COV2.

Apparue en décembre 2019, dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei en Chine, elle s'est rapidement propagée, d'abord en Chine ensuite en Europe, et par la suite en Afrique provoquant ainsi une épidémie mondiale.

Les premiers cas ont apparu à Ouagadougou le 9 mars 2020.

Dans le contexte de crise sanitaire relatif à la COVID-19, la Direction Générale de la SONABEL a pris des mesures pour stopper l'avancée de la pandémie, protéger le personnel et la clientèle.

Ces mesures ont permis d'avoir le soutien nécessaire du personnel et de la clientèle pour surmonter les difficultés dues à la pandémie.

Les différentes actions menées sont :

- Une mise en place d'une cellule de veille permanente (COVID-19) par note N°006/DRH/SG/DG ;
- Une note de la Direction Générale à l'attention du personnel sur les mesures préventives contre le coronavirus ;
- Une incitation de la clientèle à utiliser les moyens électroniques de paiement ;
- La mise en place des mesures du Président du Faso pour atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19, dans son volet électricité.

1.1. Aperçu épidémiologique

À la date du 31 décembre 2020, on note au Burkina Faso :

- 6828 cas confirmés dont 2514 femmes et 4314 hommes,
- 1591 guérisons,
- 85 décès au total.

Les cas confirmés au sein des agents SONABEL à la date du 31 décembre 2020 est de 5 dont 2 femmes et 3 hommes.

1.2. Cellule de veille permanente

La cellule de veille Permanente reste à l'écoute du personnel, et est attentive à toutes formes d'évolutions, au niveau national, afin de prendre les mesures qui s'imposent pour la protection du personnel de la SONABEL et pour une contribution à la lutte nationale contre la pandémie.

Les membres de la Cellule de Veille Permanente (DG, SG, DP, DRH, DMP, DTME, DD, DCC, DCRP, les 3 présidents de la coordination des délégués du personnel), font appel, pour les besoins opérationnels, à toutes les directions centrales, aux départements rattachés et à leurs collaborateurs techniques, pour déployer les actions à mettre en œuvre.

La Cellule de Veille Permanente se réunit tous les lundis, à 7h45mn, pour faire un point hebdomadaire.

Des cellules de veille régionales ont été aussi mises en place dans toutes les directions régionales de la SONABEL.

Les mesures préventives ci-après ont été mises en place :

- Tous les collaborateurs de retour de voyage à l'extérieur (pour mission ou à titre privé) sont systématiquement mis en auto-confinement chez eux, pendant deux (02) semaines, avec respect strict des prescriptions y associées ;
- Les agents en voyage privé doivent informer leur hiérarchie qui prendra les dispositions pour remplir et transmettre à la Direction des Ressources Humaines, une fiche d'absence pour traitement ;
- Les missions à l'étranger ont été suspendues jusqu'en fin juillet ;
- A l'interne le nombre de mission, ainsi que les effectifs d'agents en mission, ont été réduits au strict minimum possible ;
- Tout le personnel en front office (en agences ou chez les clients), de même que les secrétariats et les vigiles dans les accès, ont été dotés de gel hydro alcoolique et de masques de protection des voies aériennes qui doivent être obligatoirement portés ;
- Des flacons de gel hydro alcoolique ou des lave-mains ont été disposés dans les accès des agences et des unités ; les usagers devront obligatoirement se désinfecter les mains ;
- Les séjours et l'accueil de stagiaires externes ont été suspendus, afin de limiter les effectifs ;
- La suspension des visites de courtoisie en milieu de travail ;
- Les équipes de maintenance et d'exploitation des centrales de production ont été doublées, afin d'opérer un isolement absolu entre les deux équipes et d'éviter une indisponibilité totale du personnel, en cas de contamination dans l'une ou l'autre des équipes.



1.3. Mesures du Président du Faso

Afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie et les populations les plus vulnérables, le Président du Faso a pris entre autres, pour la période d'Avril à Juin 2020, les mesures sociales suivantes :

- La gratuité de l'électricité pour les tranches sociales :
 - 75 kWh pour les clients 3 ampères,
 - et 50 kWh pour les clients 5 ampères et 10 ampères ;
- L'annulation de la redevance pour les clients 3 ampères, 5 ampères et 10 ampères ;
- L'annulation de la prime fixe pour les clients 3 ampères, 5 ampères et 10 ampères ;
- L'annulation de toutes taxes associées à la consommation d'électricité notamment la TVA, la Taxe de Soutien au Développement des Activités Audio-visuels de l'Etat et la Taxe de Développement de l'Electricité pour les clients 3 ampères, 5 ampères et 10 ampères ;
- L'annulation des pénalités de retard pour les clients.

Le point de la mise en œuvre des mesures du Président du Faso est le suivant :

Tableau 1 : Prise en charge par l'État de l'incidence financière des mesures sociales consécutives à la pandémie du COVID-19

MOIS	TYPE	ABONNÉS	CONSOMMATION (KWH)	CONSOMMATION (FCFA)	TOTAL FACTURE (FCFA)
Avril	SONABEL	Post-payé	424 376	17 323 292	2 289 059 764
		Prépayé	191 459	12 488 750	1 410 073 279
		Total	615 835	29 812 042	3 699 133 043
	COOPEL	Post-payé	27 011		109 698 285
	Total (FCFA)		642 846	29 812 042	2 482 900 263
Mai	SONABEL	Post-payé	430 146	17 665 757	2 325 749 567
		Prépayé	176 434	11 507 975	1 308 866 424
		Total	606 580	29 173 732	3 634 615 991
	COOPEL	Post-payé	27 322		112 760 012
	Total (FCFA)		633 902	29 173 732	2 425 894 485
Juin	SONABEL	Post-payé	435 349	17 731 060	2 342 246 027
		Prépayé	179 365	11 672 525	1 328 024 290
		Total	614 714	29 403 585	3 670 270 317
	COOPEL	Post-payé	27 635		111 045 661
	Total (FCFA)		642 349	29 403 585	2 445 880 893
Ensemble	SONABEL	Post-payé	1 289 871	52 720 109	6 957 055 358
		Prépayé	547 258	35 669 250	4 046 963 993
		Total	1 837 129	88 389 359	11 004 019 351
	COOPEL	Post-payé	82 219		333 503 958
	Total Général (FCFA)		1 919 348	88 389 359	7 342 165 758

Le nombre d'abonnés de la SONABEL et des Coopératives d'Électricité qui ont bénéficié de la gratuité de l'électricité d'avril, mai et juin sont respectivement de 643 008, 634 242 et 642 098.

Le montant global de la subvention qui a été estimé à 14 milliards de FCFA a été finalement de 11,338 milliards de FCFA.

Les différentes campagnes de sensibilisation ont eu un grand effet et les abus ont été limités.

1.4. Campagne de Sensibilisation

Pour la SONABEL, dans la situation de la pandémie à COVID-19 que nous vivons actuellement, chaque interaction avec les clients et les partenaires est une occasion de montrer le véritable visage de notre société, d'être fidèle à nos valeurs et à notre raison d'être.

Pour continuer à assurer notre service public, la SONABEL se devait de Communiquer et de rester en contact avec les clients et les employés, dès l'apparition de la maladie et les mesures restrictives appliqués au Burkina Faso.

1.4.1. Communication avec les employés

Les actions suivantes ont été menées :

- La priorité de la Direction Générale est d'assurer la santé et la sécurité des agents.
- Les communications avec les employés, plus particulièrement ceux qui servent les clients, sont cruciales, car elles leur permettront de fournir un service ininterrompu aux clients, de les conseiller quant aux problèmes qui pourraient survenir, et de trouver des solutions.
- La Direction Générale a pris les dispositions, par affichages des documents d'information dans toutes les unités pour que les agents soient au courant des processus opérationnels visant à réduire les possibilités de transmission du virus.
- La dotation au personnel en masque et gels hydro alcooliques est assurée de façon permanente.
- Au début de la pandémie au Burkina, la Direction générale a encouragé et mis en congé certains agents afin de réduire le nombre de personne par bureau.
- Les missions à l'intérieur sont réduites et celles extérieur fortement réduite.
- L'utilisation de visio-conférence pour certaine réunion.

1.4.2. Communication avec les clients

Rester en contact avec les clients, et assurer le service de distribution et de commercialisation est la priorité de la SONABEL en cette période de la pandémie de COVID-19.

Les actions suivantes ont été menées :

- Une vaste campagne de communication à travers :
 - Distribution de dépliants ;
 - Des spots radios et télévisuels ;
 - Des interviews accordées aux médias...
- Un accès aux guichets et aux bureaux de la SONABEL conditionné par :
 - Le port des masques ;
 - La désinfection des mains avec du gel hydro alcoolique ou le lavage des mains au savon ;
 - La prise de la température des personnes par les thermo flash.

En outre des gestionnaires de file d'attente ont été installés dans trois guichets de Ouagadougou, et sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), l'ensemble des guichets de Ouagadougou, de Bobo-Dioulasso, de Koudougou, Banfora, Dédougou, Ouahigouya, Koupéla, Tenkodogo et Fada-N'Gourma seront équipés d'un système de gestion de file d'attente en 2021.





2. CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Les chiffres caractéristiques des années 2019 et 2020 des différents secteurs d'activité de la SONABEL sont consignés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Chiffres caractéristiques

DÉSIGNATION	2019	2020	VAR. (%)
I. PUISSANCE NOMINALE INSTALLÉE (kW)	357 380	366 046	2,42
· Thermique parc national SONABEL	291 280	299 946	2,96
· Hydraulique	32 000	32 000	0,00
· Solaire photovoltaïque (kWc)	34 100	34 100	0,00
II. ÉNERGIE TOTALE PRODUITE (kWh)	901 889 490	697 758 002	-22,63
· Énergie produite SONABEL (kWh)	752 257 863	572 031 688	-23,96
· Production d'énergie thermique nationale SONABEL	588 100 188	402 487 349	-31,56
· Production d'énergie hydroélectrique	105 317 168	112 392 685	6,72
· Production d'énergie solaire photovoltaïque (Zagtouli & Zina)	58 840 507	57 151 654	-2,87
· Production Thermique Privée (AGGREKO & FASO BIOGAZ)	149 631 627	125 726 314	-15,98
III. CONSOMMATIONS SPÉCIFIQUES (g/kWh)			
· Combustibles	214,40	215,00	0,28
· Huiles	1,03	1,03	0,00
IV. ÉNERGIE IMPORTÉE (kWh)	1 087 266 379	1 485 775 035	36,65
· Importation de la Côte d'Ivoire	505 493 000	488 876 000	-3,29
· Importation ligne HTB Ghana-Burkina	519 211 000	930 410 600	79,20
· Importation ligne HTA Ghana-Burkina	57 185 380	60 057 163	5,02
· Importation ligne HTA Togo-Bénin-Burkina	5 376 999	6 431 272	19,61
V. ÉNERGIE TOTALE PRODUITE ET IMPORTÉE (kWh)	1 989 155 869	2 183 533 037	9,77
VI. ÉNERGIE TOTALE LIVRÉE À LA DISTRIBUTION (kWh)	1 949 462 523	2 103 495 849	7,90
· Énergie livrée par la production SONABEL & production privée	880 010 441	680 392 493	-22,68
· Énergie livrée par les importations	1 069 452 082	1 423 103 356	33,07
VII. RENDEMENT DE PRODUCTION/ TRANSPORT (en %)	98,00	96,33	

DÉSIGNATION	2019	2020	VAR. (%)
VIII. ÉNERGIE TOTALE VENDUE (kWh)	1 686 106 121	1 858 877 143	10,25
· Énergie vendue en Basse Tension (post-payé)	758 506 306	780 226 493	2,86
· Énergie vendue en Basse Tension (prépayé)	145 287 788	223 605 806	53,91
· Moyenne Tension (MT)	604 772 725	651 343 733	7,70
· Énergie vendue en Haute Tension & Industries extractives	177 539 302	203 701 111	14,74
IX. PERTES GLOBALES DISTRIBUTION	13,51%	11,63%	
X. PERTES GLOBALES PRODUCTION - TRANSPORT - DISTRIBUTION	15,51 %	15,30 %	
XI. RECETTES (FCFA)	189 792 416 112	206 776 445 439	8,95
· Ventes	182 482 075 877	198 998 739 865	9,05
· Locations de compteurs	7 310 340 235	7 777 705 574	6,39
XII. TAUX DE RECOUVREMENT FACTURES (en %)	91,62	96,71	
· Abonnés Particuliers	91,66	96,24	5,00
· Abonnés Administration	91,33	97,59	6,85
XIII. CHIFFRES D'AFFAIRES (FCFA)	195 854 971 766	212 604 386 761	8,55
XIV. NOMBRE D'ABONNÉS	731 173	813 630	11,28
· Basse Tension (BT) compteurs classiques	468 738	511 916	9,21
· Basse Tension (BT) compteurs à prépaiement	260 240	299 425	15,06
· Moyenne Tension (MT)	2 191	2 285	4,29
· Haute Tension (HT) & Industries extractives	4	4	0,00
XV. NOMBRE DE BRANCHEMENTS EXECUTÉS	54 883	73 148	33,28
XVI. NOMBRE D'AGENTS	2 123	2 106	-0,80
· Cadres	371	400	7,55
· Maîtrises	447	426	-4,70
· Exécutions	1 305	1 280	-1,92
XVII. RÉSULTATS NETS (FCFA)	2 266 051 481	561 318 779	-75,23



 Nexans



3. PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ

3.1. Chiffres caractéristiques de la production

3.2. Production d'Énergie

3.3. Combustibles et lubrifiants



En 2020, le fait majeur est le renforcement de la centrale thermique de Fada par la mise en service en octobre, de deux (2) groupes de 4072 kW chacun de puissance installée.

3.1. Chiffres caractéristiques de la production

La puissance nominale installée du parc de production thermique de la SONABEL est de 299,95 MW en fin 2020 contre 291,28 MW en 2019 soit une augmentation de 2,96%.

Le tableau 3 donne le détail des chiffres caractéristiques de la production d'électricité.

Tableau 3 : Chiffres caractéristiques de la production de 2019 et 2020

DÉSIGNATION	2019	2020	VAR. (%)
PUISSANCE NOMINALE INSTALLÉE (MW)	357,38	366,05	2,42
· Thermique parc national SONABEL	291,28	299,95	2,96
· Hydraulique	32,00	32,00	0,00
· Solaire photovoltaïque (kWc)	34,10	34,10	0,00
ÉNERGIE TOTALE PRODUITE (MWh)	901 889,49	697 712,16	-22,64
· Énergie produite par la SONABEL	752 257,86	571 986,28	-23,96
- Production d'énergie thermique nationale SONABEL	588 100,19	402 441,94	-31,57
- Production d'énergie hydroélectrique	105 317,17	112 392,69	6,72
- Production d'énergie solaire photovoltaïque	58 840,51	57 151,65	-2,87
· Énergie produite par la centrale de location AGGREKO	149 548,61	125 635,31	-15,99
· Énergie produite par la centrale Faso Biogaz	83,02	90,57	9,10
CONSOMMATIONS SPÉCIFIQUES (g/kWh)			
· Combustibles	214,40	215,00	0,28
· Huiles	1,03	1,03	0,00
TAUX DE CONSOMMATION DE HFO CENTRALES SONABEL (%)	84,80	80,20	-5,42

La puissance nominale installée du parc de production de la SONABEL est de 366,05 MW en fin 2020 contre 357,38 MW en 2019 soit une augmentation de 2,42%.

La production de la centrale thermique temporaire d'AGGREKO, a connu une baisse de production en 2020 de 15,99% par rapport à 2019 du fait des arrêts intempestifs de mai à juin et de l'arrêt totale de ladite centrale de juin à octobre 2020.

Ces arrêts seraient dus selon AGGREKO, à la qualité du combustible qui a entraîné des dégâts et des réparations importantes sur les équipements de production.

Les indicateurs de performance des centrales thermiques ont été légèrement dégradés ; il s'agit de la Consommation Spécifique de combustibles et du taux de consommation de HFO par rapport au DDO. Ces indicateurs ont été respectivement de 215 g/kWh contre 214,4 g/kWh en 2019, soit une hausse de 0,28% et 80,2% contre 84,8% en 2019, soit une baisse de 5,42%.

Ces légères dégradations sont dues à la baisse du taux de sollicitation des groupes au profit des importations.



3.2. Production d'Énergie

Le tableau 4 donne les puissances et les énergies produites de toutes les centrales de production électrique de la SONABEL.

Tableau 4 : Puissances et énergies produites par les différentes centrales

CENTRALES	PUISSANCE INSTALLÉE (MW)		VAR (%)	ÉNERGIE PRODUITE (MWH)		VAR (%)
	2019	2020		2019	2020	
CENTRALES THERMIQUES						
Ouaga I	5,40	5,40	0,00	6 254,50	6 624,10	5,91
Ouaga II	35,09	35,09	0,00	23 284,00	9 104,36	-60,90
Kossodo	64,09	64,09	0,00	124 898,66	151 591,08	21,37
Komsilga	93,59	93,59	0,00	241 905,20	130 598,50	-46,01
Bobo II	68,00	68,00	0,00	177 238,91	92 745,14	-47,67
Gaoua	4,18	4,18	0,00	4 123,36	501,46	-87,84
Ouahigouya	5,20	5,20	0,00	2 426,69	617,33	-74,56
Dédougou	5,68	5,68	0,00	2 542,76	817,28	-67,86
Fada	2,00	10,14	407,20	107,35	2 682,39	2398,64
Diapaga	1,75	1,75	0,00	4 228,87	4 106,39	-2,90
Gayéri	0,10	0,10	0,00	81,62	0,00	-100,00
Dori	6,20	6,20	0,00	978,22	3 053,92	212,19
Kompienga thermique	0,52	0,52	0,00	30 050	45 410	51,11
Total thermique	291,28	299,95	2,96	588 070,14	402 487,35	-31,56
CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES						
Kompienga	14,00	14,00	0,00	28 594,06	31 753,07	11,05
Bagré	16,00	16,00	0,00	71 258,61	76 222,46	6,97
Tourni	0,50	0,50	0,00	1 311,53	933,98	-28,79
Niofila	1,50	1,50	0,00	4 152,97	3 483,18	-16,13
Total hydroélectrique	32,00	32,00	0,00	105 317,17	112 392,69	6,72
CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES						
Solaire Zagtoui	33,00	33	0,00	57 283,00	55 529,00	-3,06
Solaire Ziga	1,10	1	0,00	1 557,51	1 622,65	4,18
Total solaire photovoltaïque	34,10	34,10	0,00	58 840,51	57 151,65	-2,87
ENSEMBLE SONABEL	357,38	366,05	2,43	752 227,86	571 031,69	-23,96

L'énergie totale produite par les centrales de la SONABEL en 2020 a connu une baisse de 23,96% comparativement à 2019. Cette baisse s'expliquerait par l'accroissement de l'énergie importée, surtout avec le Ghana qui a connu une hausse de 79% comparativement à 2019.

Avec l'interconnexion de la localité de Gayéri au RNI le février 2019, la centrale thermique de GAYÉRI avec une puissance de 0.1 MW a été mise totalement en arrêt et devrait être déclassée.



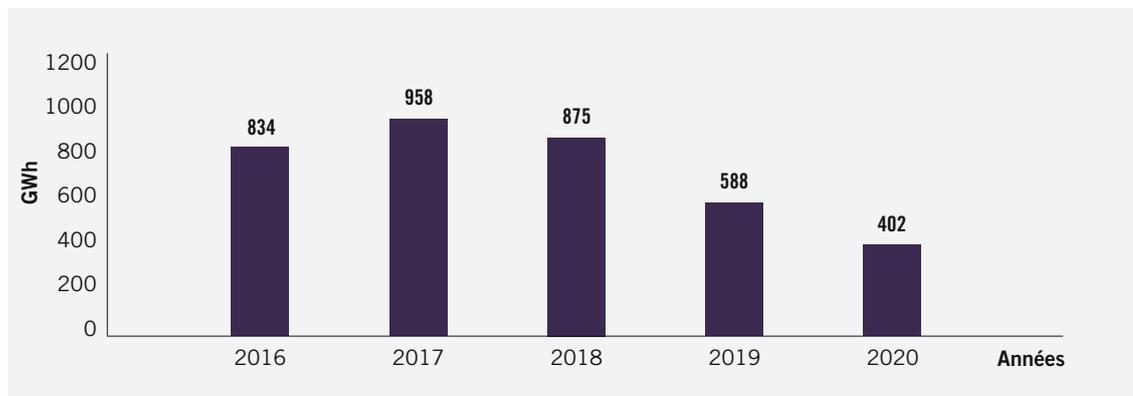


150 MW
de puissance
importée du Ghana
en 2020 contre
100 MW en 2019,
soit une hausse de
50 MW



3.2.1. Historique de la production thermique

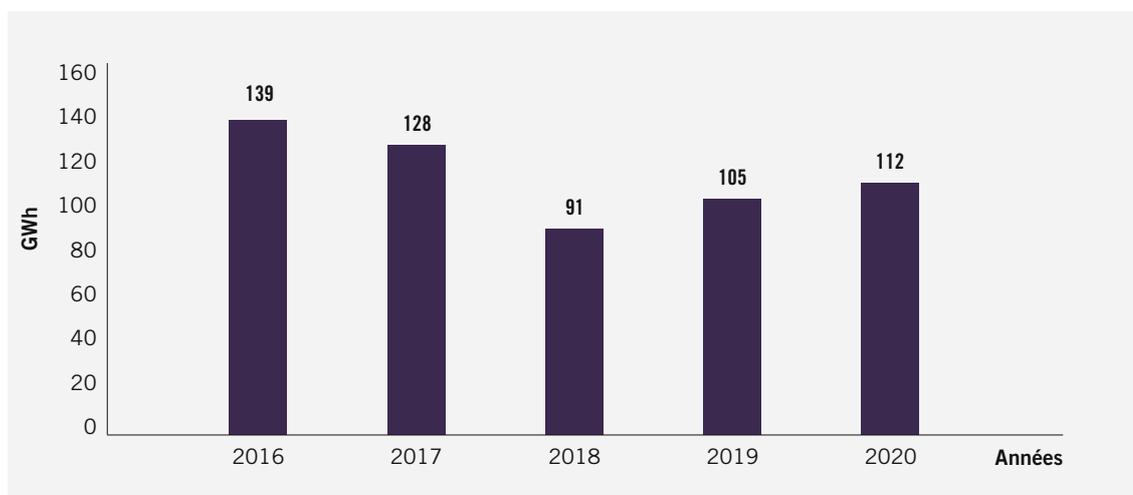
Graphique 1 : Évolution de la production thermique sur les 5 dernières années



La hausse de la puissance importée du Ghana de 100 à 150 MW par la ligne d'interconnexion Ghana-Burkina en 2020 a entraîné une baisse significative de la production thermique de la SONABEL.

3.2.2. Historique de la production hydroélectrique

Graphique 2 : Évolution de la production hydroélectrique sur les 5 dernières années



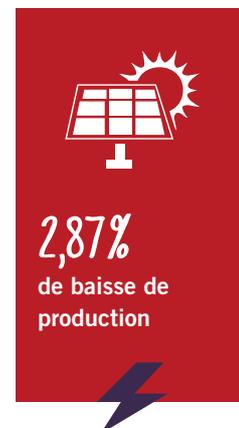
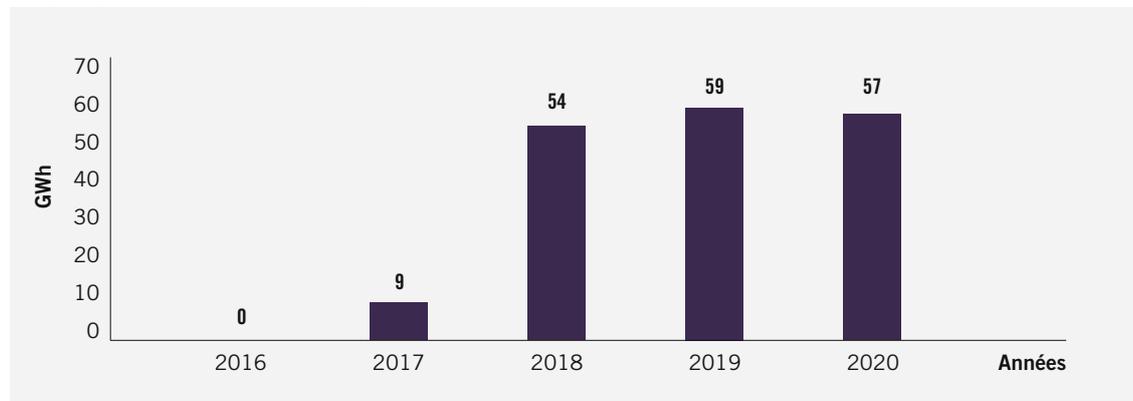

6,72%
de hausse de
la production
hydroélectrique



La production hydroélectrique a connu une hausse passant de 105 GWh en 2019 à 112 GWh en 2020, soit une variation de 6,72% par rapport à 2019. La bonne pluviométrie durant la saison hivernale 2019/2020 comparativement à la saison précédente explique cette hausse significative.

3.2.3. Historique de la production solaire

Graphique 3 : Évolution de la production solaire sur les 5 dernières années



L'énergie solaire fournie par les deux (02) centrales solaires photovoltaïques s'établit à 57,15 GWh pour 2020 contre 58,84 GWh en 2019 soit une baisse de 2.87%.

Cette baisse s'expliquerait par des difficultés de nettoyage des modules solaires pour améliorer la production, du fait des pannes fréquentes du dispositif de nettoyage (tracteur et brosse) et aussi les multiples perturbations du réseau entraînant des arrêts des onduleurs.

3.3. Combustibles et lubrifiants

3.3.1. Consommations de combustibles

Tableau 5 : Consommations de combustibles

CONSOMMATIONS DE COMBUSTIBLES	2019	2020	VAR. (%)
Consommations de combustibles SONABEL (tonnes)	126 061	86 544	-31,35
Consommation spécifique moyenne SONABEL (g/kWh)	214,4	215	0,28
Consommations de combustibles AGGREKO (tonnes)	34 592	28 874	-16,53
Consommation spécifique moyenne AGGREKO (g/kWh)	231,31	229,82	-0,64
Consommations de combustibles SONABEL et AGGREKO (tonnes)	160 653	115 418	-28,16
Consommation spécifique moyenne SONABEL et AGGREKO (g/kWh)	217,79	218,54	0,34

La quantité totale de combustibles consommés par les centrales thermiques de la SONABEL a été de 86 544 tonnes en 2020 contre 126 061 tonnes en 2019, soit une baisse de 31,35%.

Cette baisse est liée au taux de sollicitation des groupes des centrales pour la production d'électricité.





31,17%
de baisse de consommation d'huile en 2020

3.3.2. Consommations d'huile

Tableau 6 : Consommations d'huile

CONSOMMATIONS D'HUILE SONABEL	2019	2020	VAR (%)
Consommations d'huile (tonnes)	603,96	415,68	-31,17
Consommation spécifique moyenne (g/kWh)	1,03	1,03	0,00

La consommation totale d'huile des centrales thermiques a été 415,68 tonnes en 2020 contre 603,96 tonnes en 2019. On constate une baisse de 31,17% due à la baisse de la sollicitation des groupes ; certains groupes n'ont pas atteint comme prévu, les heures de révisions qui nécessitent les vidanges.

La consommation spécifique a été de 1,03 g/kWh et reste stable par rapport en 2019.

3.3.3. Coût de production

Tableau 7 : Coût de production

	2019	2020	VAR. (%)
COÛT DU KWH AUX POSTES COMBUSTIBLES ET HUILES CENTRALES SONABEL			
Coût global combustibles et huiles (en milliards de FCFA)	30,01	21,12	-29,6
Prix de revient moyen du kWh (en FCFA)	51,00	52,5	+2,9
COÛT DU KWH AUX POSTES COMBUSTIBLES CENTRALE AGGREKO			
Coût global combustibles et huiles (en milliards de FCFA)	7,28	6,08	-16,48
Prix de revient moyen du kWh (en FCFA)	48,68	48,39	-0.59

2,9%
de hausse du coût de production du kWh des centrales SONABEL en 2020

Les prix fixes de vente des combustibles à la SONABEL ont augmenté en 2020. Ils sont passés de 300 F CFA le litre de DDO en 2019 à 326 F CFA en 2020 et de 200 F CFA le litre de HFO en 2019 à 217 F CFA en 2020.

Les coûts de consommation de combustibles pour l'année 2020 ont été 5 569 25 367 F CFA pour le DDO et 20 970 191 535 FCFA (14 891 405 695 FCFA + 6 078 785 840 FCFA) pour le HFO, soit un montant total de 26 539 441 900 FCFA. Ces coûts étaient de 6 188 516 434 FCFA et 30 127 771 023 FCFA respectivement pour le DDO et le HFO en 2019 soit un montant total de 36 316 287 450 FCFA.

Nous constatons une baisse de 9 776 845 554 FCFA soit 36,8%.

Le coût de production du kWh des centrales SONABEL, estimé au poste combustibles et lubrifiants est de 52,5 FCFA, contre 51,03 FCFA en 2019 soit une légère hausse de 2,9%.









4. TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

4.1. Mouvements d'énergie

4.2. Puissances maximales enregistrées

4.3. Ouvrages de transport d'énergie du RNI

4.1. Mouvements d'énergie

Tableau 8 : État récapitulatif de l'énergie générée en 2020 comparée à 2019

DÉSIGNATION	2019 (MWH)	2020 (MWH)	VAR. 2019/2020
CONSOMMATION BRUTE	1 927 660	2 123 435	10,16
Production nationale SONABEL	752 258	571 987	-23,96
Production thermique SONABEL	588 100	402 442	-31,57
Production hydroélectrique	105 317	112 393	6,72
Production solaire	58 841	57 152	-2,87
Production privée	149 632	125 726	-15,98
Production thermique AGGREKO	149 549	125 635	-15,99
Production Faso Biogaz	83	91	9,64
Total importation	1 030 081	1 425 722	38,41
Importation de la Côte d'Ivoire	505 493	488 876	-3,29
Importation du Ghana	519 211	930 411	79,20
Importation du Togo/Benin	5 377	6 431	19,60

Le mix électrique pour l'exercice 2020 est composé des sources thermiques, hydroélectriques, solaire photovoltaïque et des importations.

La production nationale de la SONABEL de 2020 est en baisse de 23,96% comparativement à 2019 compte tenu de la baisse importante de la production thermique nationale. L'accroissement des importations en 2020 de 38,41% comparé à 2019 des deux lignes d'interconnexion et de l'apport de la production de la centrale temporaire d'AGGREKO a entraîné la baisse de la production nationale.

La production thermique privée principalement fournie par la centrale temporaire d'AGGREKO, a connu une baisse en 2020 par rapport à 2019 du fait de l'arrêt de ladite centrale de juin à octobre 2020.

L'énergie renouvelable fournie par les deux (02) centrales de production solaire photovoltaïque de Ziga et de Zagtouli est en baisse de 2,87% en 2020 par rapport à 2019. En 2020, la centrale solaire de Zagtouli a éprouvé des difficultés pour le nettoyage des modules solaires du fait d'une panne de la broche dédiée au nettoyage.

La production hydroélectrique a connu une hausse passant de 105 GWh à 112 GWh soit une variation de 6,72% par rapport à 2019. En effet, la pluviométrie en 2020 a été relative bonne durant la saison hivernale 2019/2020 comparativement à la saison précédente.

Tableau 9 : % Énergie par source sur toute la production de 2019 et 2020

DÉSIGNATION	ÉNERGIE (MWH)		% ÉNERGIE SUR LE TOTALE	
	2019	2020	2019	2020
PRODUCTION TOTALE	1 927 660	2 123 431	100	100
Thermique SONABEL	583 789	402 442	30,28	18,95
Hydroélectrique	105 317	112 393	5,46	5,29
Solaire	58 841	57 152	3,05	2,69
Privée	149 632	125 726	7,76	5,92
Importation de la Côte d'Ivoire	505 493	488 876	26,22	23,02
Importation du Ghana	519 211	930 411	26,93	43,82
Importation du Togo	5 377	6 431	0,28	0,30



23,96%

de baisse de la production nationale de la SONABEL en 2020

38,41%

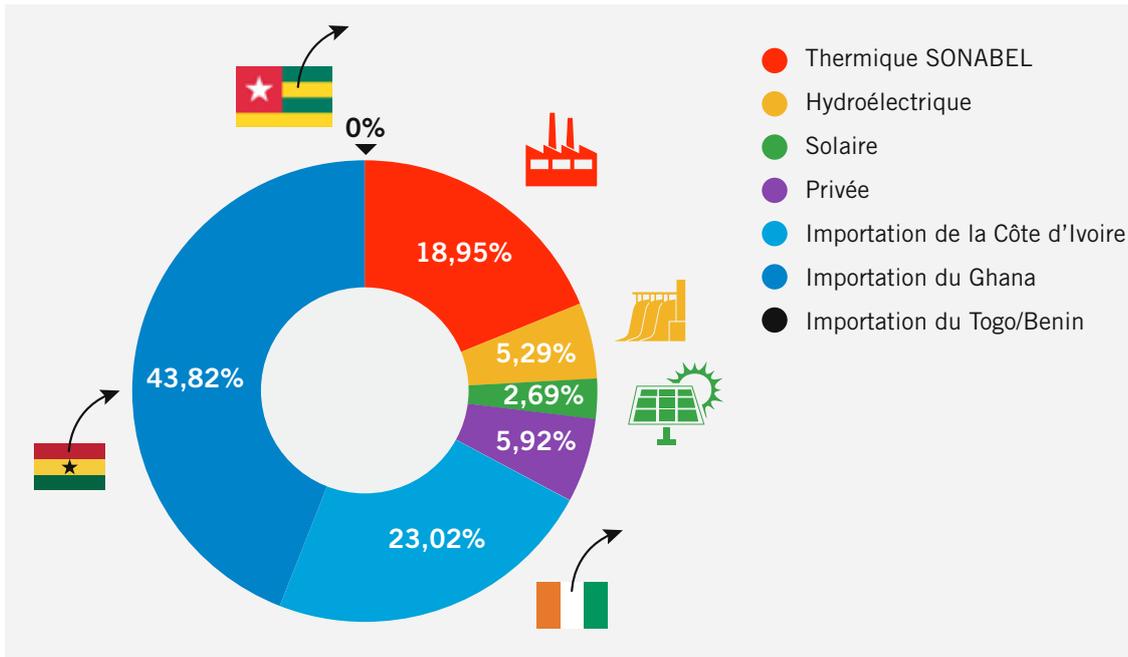
de hausse des importations en 2020



Les importations en 2020 de l'énergie électrique avec le Ghana représentent 43,82% de toute la consommation nationale en 2020. En effet, des remplacements de Transformateurs de Courant au niveau des postes d'interconnexion Ghana-Burkina ont permis d'augmenter la capacité de transit de la ligne de 100 à 150 MW ; ce qui a entraîné un accroissement de 16,98% des importations de 2020 par rapport à 2019

L'importation en 2020 avec la Côte d'Ivoire est en légère baisse de 3,20% par rapport à 2019. Cette baisse est due principalement aux difficultés d'enlèvement de la puissance programmée du fait des limites topologiques du RNI à absorber les transits de l'ensemble des interconnexions à la fois.

Graphique 4 : % Énergie par source sur toute la production de 2020

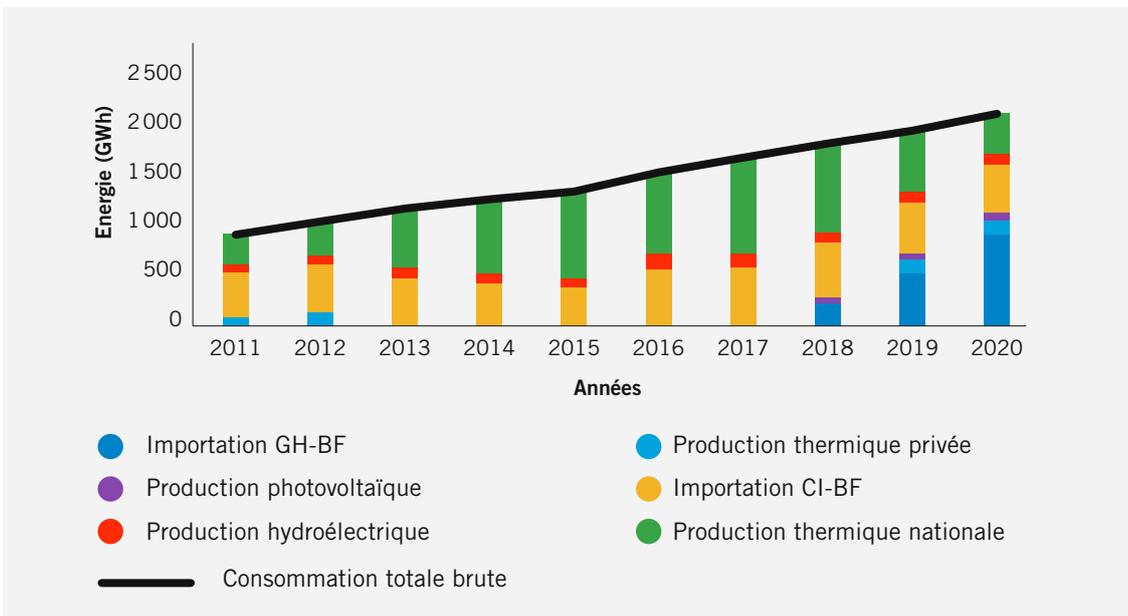


23,02%
de l'énergie importée provient de la Côte d'Ivoire

43,82%
de l'énergie importée provient du Ghana

En 2020, l'ensemble des importations d'énergie électrique représente 66,84% contre 53,44% en 2019. La part importante des importations a permis de réduire la production thermique nationale qui ne représente plus que 18,95% de la consommation nationale.

Graphique 5 : Évolution des énergies des 10 dernières années par source



10%
de progression de la consommation brute entre 2019 et 2020

10%
de progression de la demande en énergie en 2020 contre 7% en 2019

La progression de la consommation brute est de 10% entre 2019 et 2020. Sur les dix dernières années elle est passée de 921 GWh en 2011 à 2113 GWh en 2020.

Le taux de progression de la demande est de 10% contre 7% en 2019 malgré la pandémie de la COVID-19 qui avait entraîné un ralentissement des activités industrielles.

4.2. Puissances maximales enregistrées

Tableau 10 : Puissance de pointe mensuelle des 10 dernières années

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	VAR. (%) 2019/2020
Janvier	138	145	162	179	188	208	234	250	259	268	3
Février	141	161	172	197	214	225	253	292	278	294	6
Mars	157	164	195	206	227	246	280	315	314	337	7
Avril	156	173	195	219	234	263	287	326	336	362	8
Mai	162	175	200	218	244	255	276	316	352	365	4%
Juin	149	171	191	214	239	248	274	290	322	358	11
Juillet	143	149	174	200	216	226	248	268	303	332	10
Août	133	145	168	183	194	219	242	246	258	284	10
Septembre	145	159	169	190	205	221	252	261	292	297	2
Octobre	147	161	176	194	212	233	262	273	292	313	7
Novembre	144	167	177	192	208	235	247	268	285	293	3
Décembre	146	161	174	196	195	232	244	251	270	296	9
Pointe annuelle	162	175	200	219	244	263	287	326	352	365	4

La pointe de l'année 2020 a été enregistrée le jeudi 14 mai 2020 à 14h30 et la structure du mix électrique était :

Tableau 11 : Structure du mix électrique à l'heure de la pointe 2020

SOURCE	PUISSANCE (MW)	%
Thermique	140	38
Hydroélectricité	21	6
Solaire	10	3
Importation RCI	63	17
Importation Ghana	131	36
Délestage	0	0
TOTAL	365	100

La puissance de pointe synchrone du RNI en 2020 a été de 365 MW contre 352 MW en 2019, soit un taux d'évolution positive de 4%.

La pointe de charge qui caractérise la consommation instantanée maximale du réseau est en forte croissance d'année en année et on constate une hausse de la demande de mars à juin.



14
mai

14 MAI 2020

À 14H30

Date d'atteinte
de la pointe de
l'année

365 MW

de puissance de
pointe synchrone
du RNI en 2020
contre 352 MW
en 2019

4.3. Ouvrages de transport d'énergie du RNI

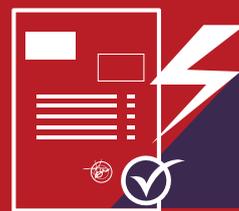
Le tableau 12 montre l'ensemble des ouvrages de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie.

Tableau 12 : Récapitulatif des ouvrages de transport d'énergie du RNI

DÉSIGNATION	TENSIONS NORMALISÉES (COURANT ALTERNATIF)			TOTAL
	225 KV	132 KV	90 KV	
Longueurs lignes (km)	665	370	338	1 373
Postes de transformation HTB/HTA en nombre de la SONABEL	3	5	10	18
Transformateurs en nombre de la SONABEL	8	10	16	34
Transformateurs de Puissance (MVA)	380	100	647	1 137







5. QUALITÉ DE LA FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ

5.1. Interruptions de la fourniture d'électricité

5.2. SAIDI et SAIFI



5.1. Interruptions de la fourniture d'électricité

Tableau 13 : Interruptions RNI 2020

INTERRUPTIONS	2019	2020	VAR. (%)	
Incidents	Nombre	2 779	2 459	-12
	TMC (mn)	36	46	29
	END(MWh)	26 150	17 699	-32
Travaux	Nombre	656	817	25
	TMC (mn)	89	88	-1
	END (MWh)	3 832	4 298	12
Délestages	Nombre	228	50	-78
	TMC (mn)	50	26	-48
	END (MWh)	3 544	479	-86
TOTAL	Nombre	3 663	3 326	-9,2
	TMC (mn)	59	61	4
	END (MWh)	33 526	22 476	-33
Temps de Coupure Équivalent TCE (h)	153	94	-39	
Taux d'END	1,74%	1,06%	-39	



-78%

de baisse du nombre de délestages en 2020



33%

de baisse du volume de l'énergie non distribuée en 2020



4%

de baisse du Temps Moyen de Coupure (TMC) en 2020



Le nombre des interruptions de 2020 a baissé de 9% par rapport à celui de 2019. Les interruptions pour travaux ont augmenté du fait de plusieurs travaux, notamment au niveau du réseau de transport avec les installations de Phasor Measurement Unit (PMU) et de disjoncteurs 225 kV dans les postes et de câbles de garde avec fibre optique sur les lignes 132 kV.

Le nombre de délestages a considérablement baissé de 78% passant de 228 en 2019 à 50 en 2020.

Le volume de l'énergie non distribuée a baissé de 33% passant de 33 526 MWh en 2019 à 22 476 MWh en 2020. Cette amélioration est due à l'augmentation de l'offre de puissance qui a permis de contenir les délestages pour déficit de puissance.

De plus, les interruptions dues aux incidents ont connu une baisse de 12% avec un volume d'END qui a par conséquent baissé de 32% passant de 26 150 MWh en 2019 à 17 699 MWh en 2020.

Le taux d'END est de 1,06% en 2020 contre 1,74% en 2019, soit une baisse de l'ordre de 39%.

Le Temps Moyen de Coupure (TMC) s'est dégradé en 2020 de 02 minutes. Il est passé de 59 minutes en 2019 à 61 minutes en 2020. Cela s'explique par une hausse des délais de remise des ouvrages après une indisponibilité, notamment les perturbations et les travaux.

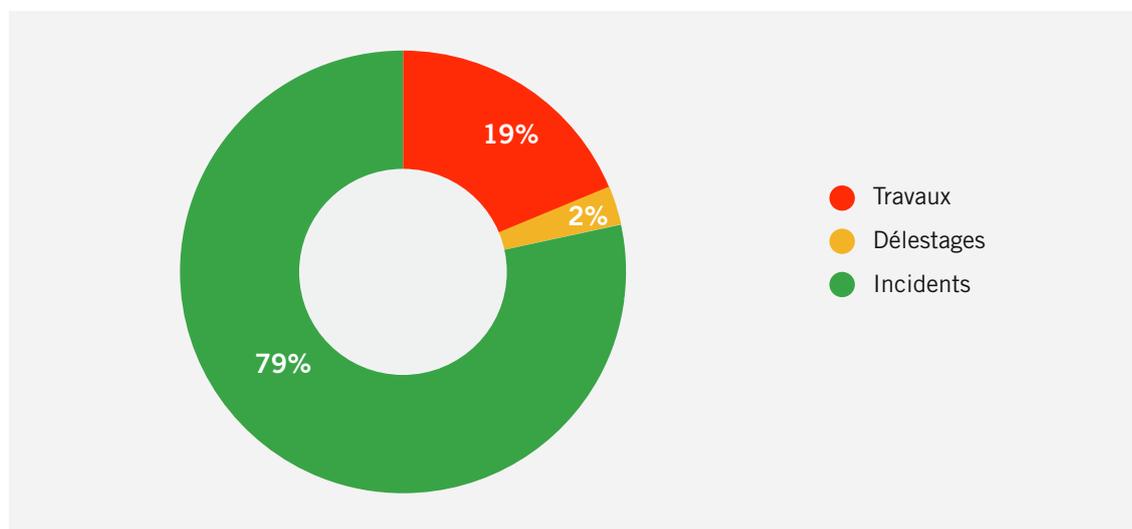
Le Temps de Coupure Équivalent (TCE) est en baisse. Il est de 94 heures (soit environ 04 jours) en 2020 contre 153 heures (soit 06 jours) en 2019, soit une amélioration remarquable de 39%.



39%
de hausse du
Temps de Coupure
Equivalent (TCE)
en 2020



Graphique 6 : Structure des END par type d'interruption en 2020



Les interruptions pour cause d'incident sont les plus élevées en 2020, soit 79%. Les coupures pour délestage ont fortement baissé de 2% en 2020 contre 11% en 2019.

Tableau 14 : END des 5 dernières années

INTERRUPTIONS	2016	2017	2018	2019	2020
Incidents	15 670	21 178	26 760	26 150	17 699
Travaux	3 409	2 497	2 564	3 832	4 298
Délestages	10 884	6 292	18 540	3 544	479
TOTAL END	29 963	29 967	47 864	33 526	22 476

Au cours des 5 dernières années, les END sont en constante baisse à l'exception de 2018 où la profondeur du déficit de puissance a occasionné un taux important de délestage augmentant du même coup le volume des END de cette période.

5.2. SAIDI et SAIFI

Les indicateurs SAIDI et SAIFI qui donnent l'indice de fiabilité de l'approvisionnement de l'électricité à la clientèle du RNI sont pour cette année les suivants :

- SAIFI 2020 : 84h contre 140h en 2019, soit une amélioration de 40% ;
- SAIDI 2020 : 60h contre 86h en 2019, soit une amélioration de 30%.

Tableau 15 : SAIDI et SAIFI 2020

	2019	2020	VAR. (%)
SAIDI (heure)	86	60	-30
SAIFI (nombre)	140	84	-40

30%
de baisse de la
durée moyenne de
coupure annuelle
par client



En 2020, nous avons enregistré une diminution de 30% de la durée moyenne de coupure annuelle par client (SAIDI) et une baisse de 40% de la fréquence moyenne de coupure par client (SAIFI).





6. DISTRIBUTION ET COMMERCIALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

6.1. Réseau électrique et branchements

6.2. Gestion clientèle

6.3. Recouvrement des créances

6.4. Encaissements électroniques



Dans les domaines de la distribution et de la commercialisation, l'année 2020 s'est caractérisée par :

- une baisse du taux de pertes globales de distribution qui s'établit à 11,63% ;
- une hausse du nombre d'abonnés de 11,28% ;
- une augmentation des ventes d'énergie de 10,25% ;
- une hausse du nombre des branchements de 33,28% ;
- un taux global de recouvrement de 96,71%.

6.1. Réseau électrique et branchements

Entre 2019 et 2020, les réseaux HTA et BTA ont enregistré une croissance de 7,19% et de 12,44% respectivement. Le nombre de postes s'est accru de 8,85%.

6.1.1. Longueur du réseau et nombre de postes

Tableau 16 : Longueur du réseau HTA/BTA et le nombre de postes

DIRECTIONS RÉGIONALES	LONGUEUR DE RÉSEAU (KM)						NOMBRE DE POSTES		
	2019		2020		VAR (%)		2019	2020	VAR (%)
	BTA	HTA	BTA	HTA	BTA	HTA			
DRC	3 744	1 021	4 462	1 168	19,18	14,40	1 779	2 014	13,21
DRCNS	937	1 271	973	1 279	3,84	0,66	408	418	2,45
DRO	2 791	726	3 220	773	15,37	6,48	936	1 039	11,00
DRCO	1 726	1 522	1 926	1 694	11,60	11,35	590	627	6,27
DRN	1 114	957	1 168	1 061	4,81	10,83	457	463	1,31
DRCE	1 571	1 248	1 612	1 254	2,59	0,47	540	566	4,81
SONABEL	11 883	6 744	13 361	7 229	12,44	7,19	4 710	5 127	8,85

Les longueurs de réseau et le nombre de postes de distribution sont en hausse. Ces évolutions positives s'expliquent par :

- Les extensions de lignes légères payées par les clients dans les quartiers ;
- Les extensions du réseau HTA/BTA du Projet d'extension et de renforcement des réseaux électriques (PERREL) des villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou ;
- Les extensions de PDCEL ;
- L'électrification des zones périurbaines de Bobo-Dioulasso réalisée par le PEPU ;
- L'extension et le renforcement des réseaux électriques par les programmes travaux 2018 et 2019.

6.1.2. Nombre de branchements

Tableau 17 : Nombre de branchements électriques exécutés par Direction de 2019 et 2020

DIRECTION RÉGIONALE	NOMBRE DE BRANCHEMENTS		VAR. (%)
	2019	2020	
Direction Régionale du Centre	17 335	23 221	33,95
Direction Régionale du Centre-Nord/Sud	4 605	5 622	22,08
Direction Régionale de l'Ouest	10 106	16 197	60,27
Direction Régionale du Centre-Ouest	7 329	11 823	61,32
Direction Régionale du Nord	9 264	7 262	-21,61
Direction Régionale du Centre-Est	6 244	9 023	44,51
TOTAL	54 883	73 148	33,28



Les différents projets d'extension du réseau de distribution de la SONABEL ont permis d'avoir une hausse de 33,28% du nombre de branchements exécutés en 2020 par rapport à 2019.

La variation de -21,61% de la DRN est due au Projet de Branchements Nord-Sahel qui a pris fin en 2019. La variation importante au niveau de la DRO, s'explique par la mise sous tension des ouvrages électriques du PEPU et PDCEL.

Graphique 7 : Nombre de branchements exécutés par Direction Régionale de 2019 et 2020



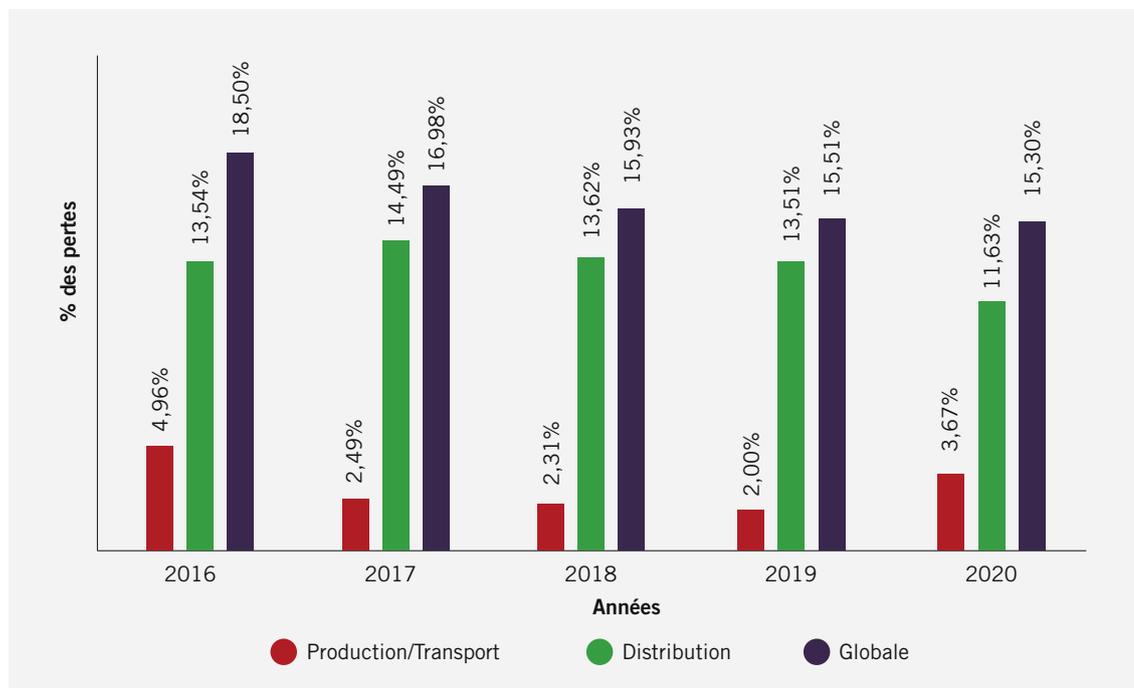
En 2020, la SONABEL a réalisé 73 148 branchements, soit une hausse de 18 265 branchements comparativement à 2019.

Cette hausse s'explique par l'achèvement de plusieurs programmes travaux d'extension du réseau de distribution HTA/BTA dans les directions régionales et des projets PDCEL, PEPU et PERREL.



6.1.3. Évolution des pertes

Graphique 8 : Évolution (%) des pertes production/transport et distribution de 2016 à 2020



-1,88%
de pertes de distribution par rapport à 2019

Un processus d'enregistrement des pertes des différentes activités au niveau de la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie est en cours et a permis d'appréhender certaines pertes d'auxiliaires qui étaient comptabilisées au niveau de la distribution.

De ce fait, les pertes de distribution de 2020 connaissent une baisse importante de 1,88% par rapport à 2019.

Les pertes globales du système électrique de la SONABEL en 2020 sont en baisse de 0.21% par rapport à 2019.

Avec les différents programmes de maintenances des centrales de production et du réseau électrique de la SONABEL nous enregistrons une baisse des pertes chaque année sur les cinq dernières années.



6.2. Gestion clientèle

6.2.1. Nombre d'abonnés

Tableau 18 : Nombre d'abonnés 2019 et 2020 par Direction Régionale

DIRECTIONS RÉGIONALES	NOMBRE D'ABONNÉS								
	2019				2020				VAR (%)
	BT ACTIFS	PRÉ-PAYÉS	HT/MT ACTIFS	TOTAL	BT ACTIFS	PRÉ-PAYÉS	HT/MT ACTIFS	TOTAL	
DRC	191 002	142 979	978	334 959	205 907	149 131	973	356 011	6,28
DRCNS	31 788	10 276	179	42 243	31 110	14 505	222	45 837	8,51
DRO	130 121	38 970	373	169 464	146 744	45 458	408	192 610	13,66
DRCO	43 492	23 308	174	66 974	45 097	34 603	191	79 891	19,29
DRN	30 278	25 580	143	56 001	31 358	31 002	152	62 512	11,63
DRCE	42 057	19 127	348	61 532	51 700	24 726	343	76 769	24,76
SONABEL	468 738	260 240	2 195	731 173	511 916	299 425	2 289	813 630	11,28

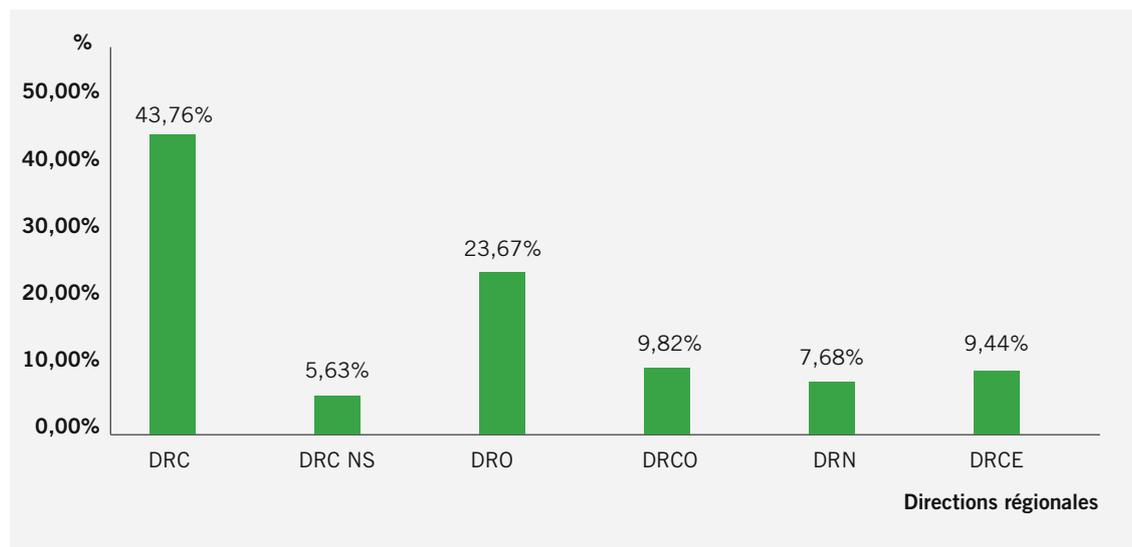
En fin d'exercice 2020, le nombre total des clients était de 813 630 contre 713 173 en fin 2019, soit une hausse de 11,28%.

La forte croissance observée au niveau des Directions régionale est due à la mise en œuvre de la phase pilote du Projet de Développement des Connexions à l'Électricité et des différents projets d'extension du réseau HTA/BTA.



Une hausse du nombre d'abonnés de **11,28%**

Graphique 9 : Répartition des clients par Direction Régionale (%) en 2020

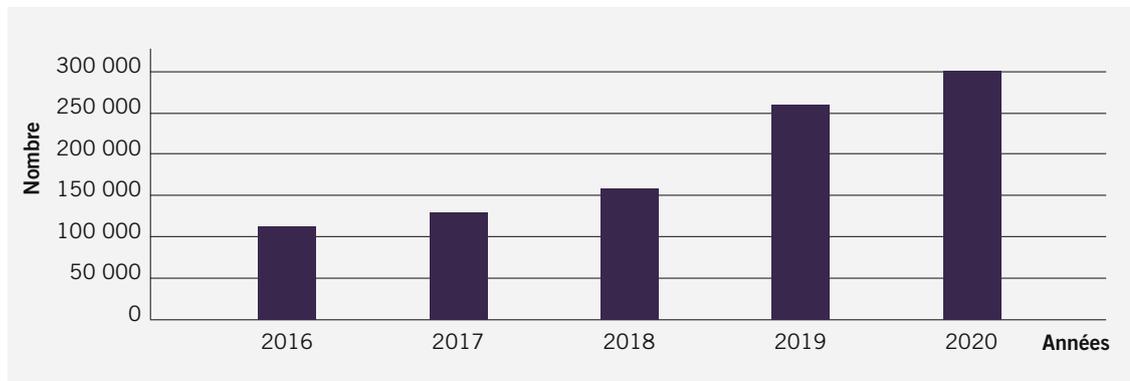


La Direction Régionale du Centre qui comprend la ville de Ouagadougou la capitale du Burkina représente 43,76% de l'ensemble des clients de la SONABEL.

La Direction Régionale du Centre représente **43,76%** des clients de la SONABEL

6.2.2. Taux de pénétrations des compteurs prépayés

Graphique 10 : Évolution du nombre d'abonnés au prépaiement de 2016 à 2020



Depuis l'installation des compteurs à prépaiement à la SONABEL, le nombre de clients à compteur prépayé ne fait que croître.

Tableau 19 : Proportion de pénétration des abonnés prépayés 2019-2020

SONABEL	2019	2020
Nombre total des abonnés BT	728 978	811 341
Nombre d'abonnés prépayés	260 240	299 425
Taux de pénétration	35,70%	36,90%

La proportion des clients Basse Tension utilisant un compteur à prépaiement est passée de 35,70% à 36,90% en 2020, soit une évolution de 1,21% comparativement à l'année 2019.

Graphique 11 : Répartition des clients BT prépayés et post-payés par DR (%) 2020



Les localités de la DRN ont le plus fort taux de pénétration de prépayés à la SONABEL.



6.2.3. Ventes d'énergie

Tableau 20 : Ventes d'énergie et puissances souscrites de 2019 et 2020

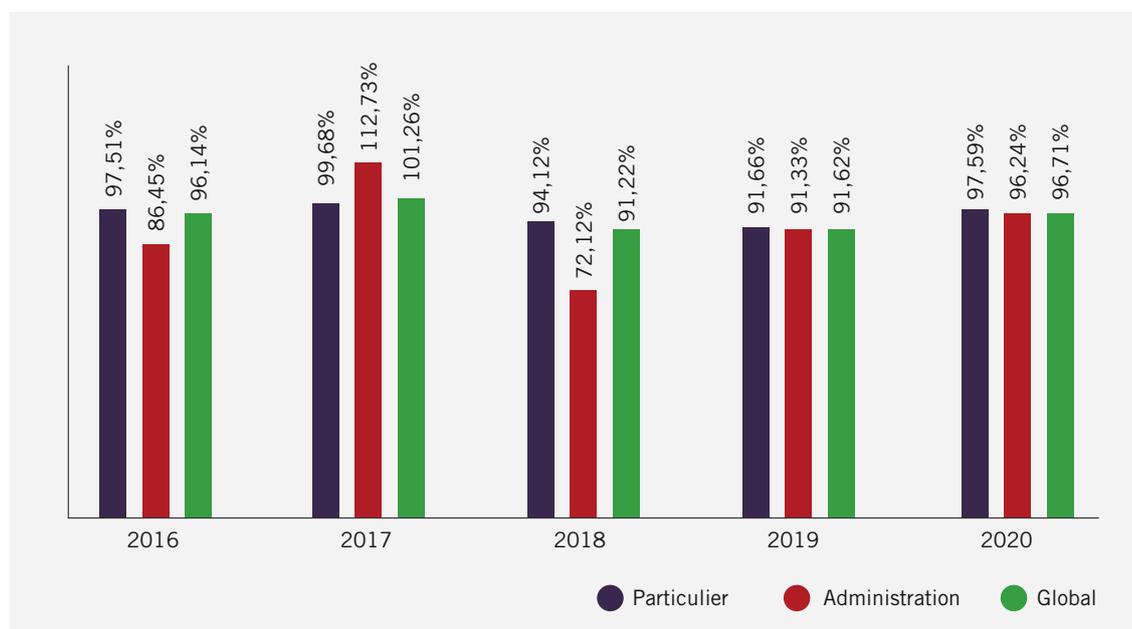
DIRECTIONS RÉGIONALES	VENTES (KWH)			PUISSANCE SOUSCRITE (KW)		
	2019	2020	VAR (%)	2019	2020	VAR (%)
DRC	908 807 812	970 366 029	6,77	931 067	937 201	0,66
DRCN/S	81 623 430	85 876 230	5,21	69 757	71 369	2,31
DRO	396 587 429	472 091 156	19,04	515 946	938 920	81,98
DRCO	118 606 850	133 352 828	12,43	99 731	135 106	35,47
DRN	55 638 915	65 598 451	17,90	80 038	89 139	11,37
DRCE	124 841 685	131 592 449	5,41	109 789	114 483	4,28
SONABEL	1 686 106 120	1 858 877 143	10,25	1 806 328	2 286 217	26,57

Les ventes d'énergie sont en hausse de 10,25%. Elles ont évolué positivement dans toutes les Directions Régionales.

Les puissances souscrites enregistrent une hausse de 26,57%.



6.3. Recouvrement des créances



Graphique 12 : Taux de recouvrement de 2016 à 2020

La campagne de recouvrement de la Direction Générale menée au cours du dernier trimestre sur toute l'étendue du territoire, la prise en charge des factures de mars à juin par les mesures du Président du Faso et l'augmentation du taux de compteurs à prépaiement ont permis une hausse significative du taux de recouvrement global qui est passé de 91,62 % en 2019 à 96,71 % en 2020.



6.4. Encaissements électroniques

Tableau 21 : Encaissements électroniques en 2019 et 2020

MOIS	2019		2020		VAR (%)	
	Post-payé	Prépayé	Post-payé	Prépayé	Post-payé	Prépayé
Janvier	862 785 609	750 482 273	1 370 692 924	1 590 486 234	58,87	111,93
Février	699 286 863	788 750 432	924 311 048	1 646 529 914	32,18	108,75
Mars	921 867 427	1 112 177 538	1 311 510 692	2 392 943 874	42,27	115,16
Avril	691 375 243	1 324 970 021	1 030 853 628	1 910 190 999	49,10	44,17
Mai	786 758 961	1 409 836 719	1 167 588 410	1 842 097 615	48,40	30,66
Juin	1 050 063 889	1 328 957 414	1 380 783 146	1 387 170 813	31,50	4,38
Juillet	1 444 365 683	1 293 000 131	1 358 345 214	1 844 039 488	-5,96	42,62
Août	1 478 327 413	1 336 819 367	1 502 262 113	1 851 309 849	1,62	38,49
Septembre	763 809 781	1 504 700 700	1 803 968 896	1 949 916 120	136,18	29,59
Octobre	833 094 023	1 723 301 546	1 663 959 425	2 256 584 369	99,73	30,95
Novembre	689 153 292	1 719 903 420	1 480 974 141	2 080 926 801	114,90	20,99
Décembre	1 156 772 123	1 660 348 671	1 943 272 100	2 245 514 091	67,99	35,24
TOTAUX	11 377 660 307	15 953 248 232	16 938 521 737	22 997 710 167	48,88	44,16

+93%

des ventes d'unités prépayées de la SONABEL sont effectuées via les partenaires

Les encaissements électroniques à la SONABEL ont débuté en 2016 par le post-payé et en juin 2018 par le prépayé.

Depuis 2018, les paiements électroniques occupent une place importante à la SONABEL vu l'engouement des clients envers ces nouveaux moyens de paiement.

En 2020, plus de 93% des ventes d'unités prépayées de la SONABEL sont effectuées via les partenaires et environ 19% des ventes pour la basse tension.

En termes de vente en FCFA en 2020, on a une variation positive de 48,88% pour le post payé et de 44,16% pour le prépayé comparée à 2019.



7. LOCALITÉS ÉLECTRIFIÉES ET REPRISE DE COOPEL EN 2020

7.1. Localités électrifiées en 2020

7.2. Coopératives d'électricité reprise en 2020

7.1. Localités électrifiées en 2020

Le tableau 22 donne la liste des nouvelles localités électrifiées par la SONABEL.



Tableau 22 : Localités électrifiées en 2020 par Direction Régionale

DIRECTION RÉGIONALE	LOCALITÉS	NOMBRE DE CLIENTS
DRO	Koroo, Niampédougou, Lanfiéra, Karna, Dana, N'gorlani, Sindo, Bouara, Bècoteg, Bekuy	221
DRCN/S	Konean, Tuily, Gana, Zarcin, Guere	172
DRCO	Passakongo, Bonou, Mamou, Yaho	121
DRCE	Boena, Brouma, Mankarga, Pousghin, Lelkoom, Tintogo, Foutouri, Yamba, Dakosin	492
DRN	Tosson, Dimboro	145
TOTAL	30 localités	1 151

En 2020, 28 nouvelles localités ont été électrifiées avec 1 151 clients.

7.2. Coopératives d'électricité reprise en 2020

Le tableau 23 donne la liste des nouvelles Coopératives d'électricité récupérées par la SONABEL en 2020.



Tableau 23 : Récapitulatif des Coopel reprises

COOPEL	NOMBRE DE CLIENTS	COOPEL	NOMBRE DE CLIENTS
Rome	42	Konkolekan	106
Toussiambandougou	40	Dougoumato 1	44
Bouara	24	Dougoumato 2	65
Bècoteg	15	Duyié	42
Bekuy	96	TOTAL	474

Neuf (09) Coopératives d'électricité (Coopel) dont 474 abonnés ont été récupérées par la SONABEL.



8. RESSOURCES HUMAINES

8.1. Le Personnel

8.2. Actions sociales et médicales

8.3. Suivi des carrières et relations de travail

8.4. Sécurité au travail

8.5. Formations professionnelles

8.6. Distinctions honorifiques

Les activités de l'année 2020 ont concerné :

- Le recrutement ;
- La formation ;
- Les affaires sociales et les relations au travail ;
- Le suivi des carrières.

8.1. Le Personnel

8.1.1. Évolution des effectifs

Tableau 24 : Évolution des effectifs des années 2019 et 2020

STATUT AGENT	2019	2020	ÉVOLUTION	
			NOMBRE	%
Agents permanents	2 122	2 105	-17	-0,80
Agents temporaires	707	724	17	2,40
Fonctionnaires détachés	1	1	0	0,00
TOTAL	2 830	2 830	0	0,00

Le nombre d'agents permanents est passé de 2 122 en 2019 à 2 105 en 2020, soit une baisse de 0,80%. Le nombre d'agents temporaires est en hausse de 2,35% et s'établit à 724 en 2020. Cette hausse du personnel temporaire s'explique par les besoins induits par des Projets tels que le Projet de Branchements Promotionnels dans le Nord, le Projet de Développement des Connexions à l'Électricité et les différents travaux de révision des groupes électrogènes des centrales.

Tableau 25 : Répartition du personnel par genre et par classe de l'année 2020

GENRE/CATÉGORIE	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	TOTAL
Femmes	57	66	222	345
Hommes	342	360	1 058	1 760
TOTAL	399	426	1 280	2 105

L'effectif permanent a connu une légère baisse qui s'explique par le nombre élevé des départs (63) comparativement à celui des nouvelles recrues (46). Les femmes quant à elles, représentent 16.39% de l'effectif global.



8.1.2. Mouvement du personnel

Les entrées

- Les recrutements de l'année 2020 ont concerné 46 agents dont 36 cadres.

Les sorties

L'année 2020 a enregistré 63 sorties qui se décomposent comme suit :

- 46 retraités ;
- 06 décès ;
- 07 fins de contrats ;
- 01 démission ;
- 03 licenciés.

Suspensions

Quinze (15) contrats de travail ont été suspendus pour diverses raisons :

- 03 disponibilités ;
- 02 détachements (agents SONABEL) ;
- 02 abandons de poste ;
- 07 congés de maternité ;
- 01 Autre.

15
contrats de travail
suspendus



8.2. Actions sociales et médicales

À l'instar des années précédentes, le service social a réalisé des activités en rapport avec ses principales missions qui sont :

- la mise en application de la politique sociale de la SONABEL,
- la mise en application de la politique de Santé Sécurité au Travail de la SONABEL.

8.2.1. Activités relevant de la santé

Au cours de l'année 2020, plusieurs activités ont été réalisées par le service social dans le cadre de la santé du personnel et des membres de leurs familles. Il s'agit notamment de :

- La gestion quotidienne des frais médicaux (établissement de bons de prise en charge et remboursement) ;
- Le traitement des factures des fournisseurs en santé ;
- La gestion des hospitalisations des agents et des membres de leurs familles éligibles à la prise en charge ;
- Des visites médicales de toutes les nouvelles recrues ;
- La réalisation de deux visites médicales de surveillance spéciale en faveur des travailleurs postés, des agents des Service Travaux Sous Tension et des monteurs lignes HTB ;
- La réalisation de la Visite médicale annuelle de l'ensemble du personnel ;
- L'organisation des évacuations sanitaires pour trois (03) agents et le contrôle post évacuation sanitaire pour trois (03) agents ;

- La formation des opérateurs de bons de prise en charges médicales ;
- La réalisation de deux missions de sensibilisation sur l'optimisation des frais médicaux et d'échanges avec les structures partenaires dans la prise en charge médicale.

8.2.2. Activités relevant des oeuvres sociales

En 2020, la DRH a assuré une prise en charge psychosociale du personnel à travers les actions suivantes :

- Le soutien moral, matériel et psychologique aux familles de six (06) agents décédés au cours de l'année ;
- Le soutien moral, matériel et psychologique aux familles de sept (07) retraités décédés au cours de l'année ;
- La gestion administrative de quatre-vingt-dix (90) cas de décès dans les familles des agents ;
- Les visites à domiciles et/ou à l'hôpital des agents malades ;
- Le traitement et le suivi des prêts exceptionnels « œuvres sociales ».

8.2.2.1. Activités relevant du Comité d'Entreprise de Lutte contre le Sida et les IST et le Fonds de Solidarité

Au cours de l'année 2020, les activités de Prévention de l'infection à VIH et de prise en charge des agents infectés et/ou affectés ont consisté à :

- La reprise effective des activités de prévention dans plusieurs unités sur la base d'un plan d'actions financé à titre exceptionnel par la Direction Générale ;
- La gestion du fonds de solidarité ;
- La coordination des activités de prise en charge psychosociale et médicale des agents infectés ;
- La tenue de deux sessions du Comité de suivi de la gestion du Fonds de solidarité.

8.2.2.2. Activités de la Santé et Sécurité au Travail

Dans ce registre, plusieurs activités ont été également réalisées. Il s'agit de :

- Le renouvellement du mandat des CSST ;
- Le suivi des activités des CSST ;
- La formation des nouvelles recrues sur la Santé et Sécurité au Travail ;
- La formation des promus à l'examen professionnel sur la Santé et Sécurité au Travail ;
- La tenue de deux sessions de communication sur la COVID-19 et l'implication des CSST dans les actions de prévention à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

8.2.2.3. Activités socio-éducatives et sportives

Outre les activités sus énumérées, au cours de l'année 2020, la DRH a également contribué à la réalisation de certaines activités comme suit :

- La tenue effective des séances d'activités sportives à Ouagadougou et dans les Directions Régionales ;
- La participation au tournoi du Ministre des Sports et des Loisirs avec une équipe d'agents SONABEL dans trois (03) disciplines à savoir : le Maracana, le Volleyball et la Pétanque.

8.3. Suivi des carrières et relations de travail

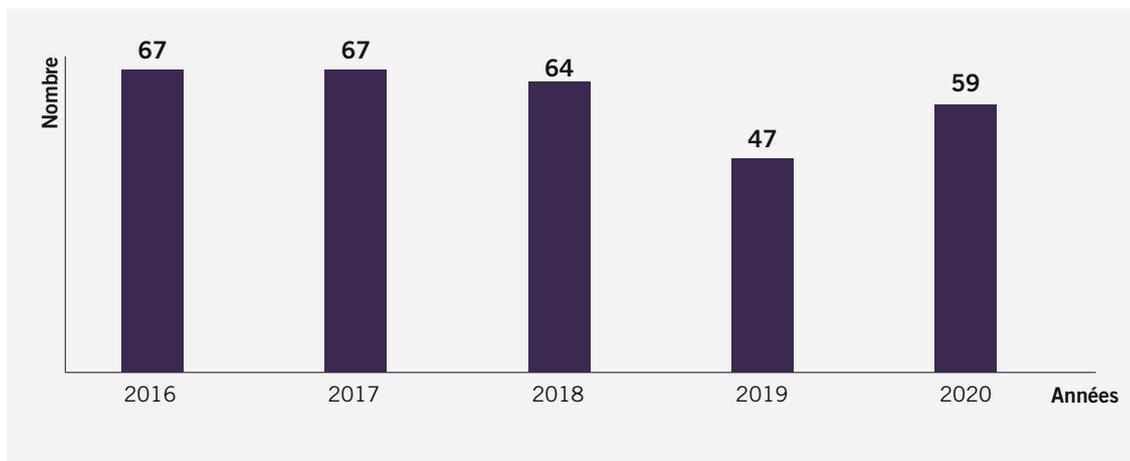
Les principales activités suivantes ont été menées :

- L'organisation de deux (02) séances de formations au profit des Délégués du Personnel :
 - La première (1^{ère}) séance de formation portant sur le thème « rôle du délégué du personnel » s'est tenue du 10 au 11 septembre 2020. Elle a connu la participation de 171 délégués du personnel titulaires et suppléants ainsi que des agents représentants l'Administration.
 - La deuxième (2^{ème}) séance de formation portant sur les techniques de négociation et de gestion des conflits de travail s'est tenue à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et a connu la participation de 76 délégués titulaires.
- Conseil de discipline : en 2020 trois (03) sessions du conseil de discipline ont été tenues. Trois agents ont été licenciés. Par ailleurs, deux autres agents ont reçu des avertissements écrits.
- Règlement des conflits de travail : sept (07) séances de conciliation ont eu lieu au niveau de l'inspection du travail pour des conflits individuels.
- Le Cadre Permanent de Concertation : trois sessions du Cadre Permanent de Concertation ont été organisées courant 2020. Ces sessions ont abouti à la signature d'un protocole d'accord entre la Direction Générale et les Syndicats de la Société.

8.4. Sécurité au travail

Le nombre d'accidents de travail déclarés au cours de l'année 2020 est de 59. Ce chiffre est en hausse de 25,53% par rapport à celui de l'année 2019.

Graphique 13 : Évolution du nombre d'accidents de travail de 2016 à 2020



Le nombre d'accidents de travail déclarés de 2020 est en hausse par rapport à 2019. En comparant les statistiques des cinq dernières années, le nombre d'accidents de travail a connu une baisse de 2016 à 2019 avant de repartir à la hausse en 2020. Il est donc urgent d'intensifier les actions de sensibilisation et de formation du personnel sur la sécurité et surtout redynamiser les CSST afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la prévention des risques professionnels.

8.5. Formations professionnelles

8.5.1. Formations à l'externe

Le nombre d'agents formés et les dépenses y afférentes se résument ainsi qu'il suit :

Tableau 26 : Statistiques sur les formations à l'extérieur

	2018	2019	2020
Nombre de formations	117	131	67
Nombre d'agents formés	939	925	859
Montant dépensé (FCFA)	592 221 554	740 490 249	267 605 975

Pour une prévision de six cent (600) agents à former à l'externe, huit cent cinquante-neuf (859) agents ont été formés avec l'appui des organismes de formation extérieurs à la SONABEL, notamment le FAFPA, le RACEE et l'AFD. Ce qui donne un taux de réalisation de 143,16%, comparativement au nombre de neuf cent vingt-cinq (925) agents formés en 2019 pour un taux de 185%.



8.5.2. Formations au Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP)

Les séances de formation et de perfectionnement effectuées en interne pour renforcer les compétences ont concerné les domaines administratif, commercial et technique.

Les statistiques sont traduites dans le tableau ci-après :

Tableau 27 : Statistiques sur les formations à l'interne, par profil

INTITULÉ DES SESSIONS	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE D'AGENTS	FORMATION H. /JOURS
Formations administratives et commerciales	29	598	1 646
Formations techniques de production et de distribution	1	16	192
TOTAL	30	614	1 838

Tableau 28 : Statistiques sur les formations à l'intérieur - Réalisation des prévisions

RUBRIQUE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	BUDGET PRÉVISIONNEL (FCFA)	DÉPENSES EFFECTUÉES (FCFA)
TOTAL	30	614	210 000 000	164 235 350
Taux de réalisation estime			78,20%	

Ce taux s'explique en partie par la situation sanitaire qui a occasionné l'arrêt de certaines activités. Ainsi, le recrutement des Agents Techniques (AT) a connu un retard, ce qui a emmené la Direction Générale à proposer une autre action de formation à l'endroit des agents promus aux examens professionnels de 2006 à 2018.

8.6. Distinctions honorifiques

Dans le cadre de la commémoration de la fête nationale de l'indépendance du Burkina Faso le 11 décembre 2020, cinquante-six (56) agents ont reçu des distinctions honorifiques dans les grades ci-après :

- Officier de l'Ordre de l'Étalon : 03 ;
- Chevalier de l'Ordre de l'Étalon : 06 ;
- Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè : 07 ;
- Chevalier de l'Ordre du Mérite du Commerce et de l'Industrie-Agrafe Énergie : 39 ;
- Médaille d'honneur des collectivités locales : 01.









9. LES GRANDS PROJETS

- 9.1. Projet d'Appui au Secteur de l'électricité : Centrale 7,75 MW de Fada
- 9.2. Centrales solaires de Koudougou et de Kaya
- 9.3. Centrales solaires en Partenariat Public-Privé (PPP)
- 9.4. Projet de Développement des Connexions à l'Électricité (PDCEL)
- 9.5. Projet d'Électrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso
- 9.6. Projet de réhabilitation d'ouvrages de Distribution et de Développement de l'Efficacité Commerciale (PDEC)
- 9.7. Projet Électrification Rurale - Dorsale Nord du WAPP (PER-DN/WAPP)
- 9.8. Projet d'Interconnexion 132 KV Zano-Koupéla
- 9.9. Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Électriques (PERREL)
- 9.10. Projet de Renforcement de la Centrale de Kossodo (PRCK)
- 9.11. Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)
- 9.12. Projet YELEEN de Développement de Centrales Solaires et de Renforcement du Système Électrique National (PYELEEN)
- 9.13. Projet Centrale Solaire de Matourkou (PCSM)
- 9.14. Projet de Réhabilitation des Postes de Zano et de la Patte d'Oie (PRP-ZPO)

9.1. Projet d'Appui au Secteur de l'électricité : Centrale 7,75 MW de Fada

Le Projet d'Appui au Secteur de l'Électricité (PASEL), à travers sa composante 1 « Renforcement des capacités d'approvisionnement en électricité », réalise la construction d'une centrale thermique de Fada N'Gourma.

Les travaux sont financés par la Banque Mondiale et les travaux réalisés par l'entreprise Belge IMM. La mise en service de la centrale a été faite officiellement le 18 décembre 2020.

9.2. Centrales solaires de Koudougou et de Kaya

Le Projet d'Appui au Secteur de l'Électricité (PASEL), à travers sa composante 1 « Renforcement des capacités d'approvisionnement en électricité » réalise la construction de deux centrales solaires photovoltaïques respectivement dans les localités de Kaya et de Koudougou.

La puissance de la centrale solaire à Koudougou est de 20MWc et celle de Kaya est de de 10MWc.

Les travaux sont financés par la Banque Mondiale et les travaux des deux centrales réalisées par l'entreprise INEO ENERGY & SYSTEMS.

Les études d'impact environnemental ont connu un grand retard et au 31 décembre 2020, les résultats définitifs ne sont pas encore rendus.





9.3. Centrales solaires en Partenariat Public-Privé (PPP)

L'état d'avancement des travaux avec les Producteurs Indépendants d'Électricité (PIE) pour la construction de centrales solaires en fin 2020 sont :

9.3.1. Centrale solaire de 30 MWc de Boudtenga

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV GREEN YELLOW/SPES et la SONABEL. Le projet Nagréongo est développé par GreenYellow qui assure également sa construction EPC à travers sa filiale locale GreenYellow Burkina.

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 30 MWc (25 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 33 kV de Ziniaré. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain de 51 ha mis à disposition par la SONABEL, situé dans la commune de Nagréongo. Elle sera accessible par une piste, à créer, d'environ 3,5 km depuis la RN4.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne de Raccordement d'une longueur d'environ 21 km qui sera raccordée au poste source 33kV de Ziniaré.

La part SONABEL du coût lié au raccordement de la centrale s'élève à 647 619 048 F CFA.

La SPV a déjà commencé les travaux dont le lancement a eu lieu le 29/10/2020.

Le taux d'avancement est estimé à 10% au 31 décembre 2020.

9.3.2. Centrale solaire de 38 MWc de Matourkou

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV AFRICAREN/ SASU KODENI SOLAR et la SONABEL. Le projet Kodéni est développé par AfricaREN et sera construit par la société INEO (groupe ENGIE).

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 38 MWc (30 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 225/33 kV de Kodéni. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain d'environ 70 ha mis à disposition par la SONABEL, situé dans la commune de Matourkou. Elle sera accessible par une piste, d'environ 3 km depuis la RN2.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne et des équipements de Raccordement d'une longueur d'environ 4 km qui sera raccordée au poste source 225/34.5/33 kV de Kodéni. La description de la Ligne et des équipements de Raccordement est détaillée dans l'Annexe B du Contrat PPA.

La part SONABEL du coût lié au raccordement de la centrale s'élève à 2 000 000 000 F CFA.

La SPV a déjà commencé les travaux sur fonds propres. Le taux d'avancement est estimé à 5% au 31 décembre 2020.

L'Ingénieur Indépendant Artelia pour le suivi des travaux a été recruté et a commencé sa mission.



9.3.3. Centrale solaire de 18 Mwc de Sourï

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV QAIR ENERGY/DEDOUGOU SOLAIRE et la SONABEL. Le projet Sourï est développé par Qair International et sera construit par le groupe Elsewedy Electric.

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 18 Mwc (16 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 90/33 kV de Sourï. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain de 36 ha mis à disposition par la SONABEL sur son terrain de 50 ha, situé à Sourï dans la commune de Dédougou. Elle sera accessible par une piste, à créer, d'environ 3 km depuis la RN10. La description de la centrale à détailler dans l'Annexe A du Contrat PPA n'a pas été fournie par la SPV.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne et des équipements de Raccordement d'une longueur d'environ 600m qui sera raccordée au poste source 90/33 kV de Sourï.

La part SONABEL du coût lié au raccordement de la centrale au cas où la centrale serait mise en service avant le poste 90/33 kV de Sourï s'élève à 300 000 000 F CFA.

La SPV n'a pas encore commencé les travaux.

L'Ingénieur Indépendant Artelia pour le suivi des travaux a été recruté et attend le début des travaux pour commencer sa mission.

9.3.4. Centrale solaire de 24 Mwc de Zano

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV QAIR ENERGY/QUADRAN BURKINA FASO et la SONABEL. Le projet Zano est développé par Qair International et sera construit par le groupe Elsewedy Electric.

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 24 Mwc (21 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 132/33 kV de Zano. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain de XX ha mis à disposition par la SONABEL, situé à Zano. Elle sera accessible par la piste d'exploitation de la ligne 132 kV Komienga-Zano depuis la RN16.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne et des équipements de Raccordement d'une longueur d'environ 600 m qui sera raccordée au poste source 132/33 kV de Sourï.

La part SONABEL du coût lié au raccordement de la centrale de Zano s'élève à 300 000 000 F CFA.

La SPV n'a pas encore commencé les travaux.

L'Ingénieur Indépendant Artelia pour le suivi des travaux a été recruté et attend le début des travaux pour commencer sa mission.

9.3.5. Centrale solaire de 30 Mwc de Pâ

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV URBASOLAR/TILE ENERGY SAS et la SONABEL.

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 30 Mwc (30 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 225/90/34.5/33 kV de Pâ. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain d'environ 35 ha mis à disposition par la SONABEL, situé dans la commune de Pâ. Elle à 150 m du poste de Pâ et sera accessible depuis la RN12 par la voie d'accès audit poste.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne et des équipements de Raccordement d'une longueur d'environ 150 m qui sera raccordée au poste source 225/90/34.533 kV de Pâ.

La part SONABEL du coût lié au raccordement de la centrale s'élève à 500 000 000 F CFA.

La SPV n'a pas encore commencé les travaux.

L'Ingénieur Indépendant pour le suivi des travaux n'a pas été recruté.

9.3.6. Centrale solaire de 30 Mwc de Kalzi

Ce projet est un PPP entre le Burkina Faso, la SPV NAANGE KALZI et la SONABEL.

Le Projet a pour objet le développement, le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'une Centrale solaire photovoltaïque (PV) d'une capacité de 36 Mwc (30 MWac), connectée au réseau national du Burkina Faso au poste 225/90/34.5/33 kV de Zagtouli. La Centrale photovoltaïque sera installée sur un terrain d'environ 58 ha de la SPV, situé dans la localité de Kalzi. Elle a environ 15 km de la RN6 et est accessible par la voie d'accès du village de Kalzi.

Ce Projet inclut également le développement, le financement, la conception, la construction et la mise en service de la Ligne 225 kV et des équipements de Raccordement d'une longueur d'environ 19 km qui sera raccordée au poste source 225/90/34.533 kV de Zagtouli via le Pylône PA5 de la ligne Bolgatenga-Zagtouli.

La part SONABEL du coût prévisionnel lié au raccordement de la centrale s'élève à 2 000 000 000 F CFA dont 500 000 000 F CFA budgétisé en 2021.

La SPV n'a pas encore commencé les travaux.

L'Ingénieur Indépendant pour le suivi des travaux n'a pas été recruté.



9.4. Projet de Développement des Connexions à l'Électricité (PDCEL)

L'objectif général du Projet de Développement des Connexions à l'Électricité (PDCEL) est d'accroître l'accès à l'électricité par les ménages et les points socioéconomiques au Burkina Faso.

L'innovation de ce projet est de permettre aux ménages de disposer d'une connexion électrique moyennant le paiement d'une avance de 3 000 FCFA et de rembourser le reste de la créance sur cinq années.

La phase pilote s'intéresse spécifiquement aux villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Ouahigouya, Koudougou, Kaya et Tenkodogo.

Le PDCEL vise spécifiquement à :

- réaliser des branchements au profit des ménages et les points socioéconomiques ;
- accroître la couverture du réseau de distribution électrique dans toutes les communes urbaines et rurales y compris les zones non loties des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- renforcer les capacités opérationnelles de la SONABEL.

Le PDCEL est articulé autour de quatre (04) composantes :

- Composante 1 : Extension et densification de réseau de distribution électrique ;
- Composante 2 : Réalisation de travaux de branchement ;
- Composante 3 : Renforcement des capacités de la SONABEL ;
- Composante 4 : Administration du Projet.

Le Projet sera déroulé en trois phases :

- la phase pilote qui s'étend sur la période 2019-2020 ;
- la première phase qui couvre la période 2021-2025 ;
- la deuxième phase qui couvre la période 2026-2030.

La phase pilote est financée sur fonds propres et les autres phases sont en recherche de financement.

Les villes pilotes sont choisies au regard de l'organisation commerciales de la SONABEL en Directions Régionales. Ainsi, une ville pilote est choisie dans chaque direction régionale :

- Direction Régionale du Centre : Ouagadougou ;
- Direction Régionale de l'Ouest : Bobo-Dioulasso ;
- Direction Régionale du Centre-Ouest : Koudougou ;
- Direction Régionale du Nord : Ouahigouya ;
- Direction Régionale du Centre-Nord/Sud : Kaya ;
- Direction Régionale du Centre-Est : Tenkodogo.

Dans ces villes, il sera réalisé des extensions de réseau dans la limite du budget disponible et des branchements selon la formule PDCEL.

L'état d'exécution du projet au 31 décembre 2020 est donné ci-après par composante.



12.4.1. Composante 1 : Extension du réseau de distribution électrique

Les travaux d'extension de réseau de distribution prévus dans la phase pilote du PDCEL concerne les six villes. Les travaux ont été exécutés par les équipes SONABEL pour la ville de Tenkodogo. Pour les cinq autres localités, les travaux ont été confiés à des entreprises privées.

En 2020, les travaux d'extension du réseau de distribution électrique de la ville de Tenkodogo ont été exécutés à 100%.

En effet, pour les autres villes les travaux ont été confiés aux entreprises privées qui ont observé un grand retard. Ce retard est imputable à la procédure de recrutement des entreprises d'une part et au retard de livraison par les fournisseurs, du matériel de réseau causé par la pandémie de la COVID-19.



12.4.2. Composante 2 : Branchements

Dans cette composante, il s'agit d'acquérir le matériel de branchement et effectuer les travaux de branchements au profit des ménages et les points socio-économiques.

Sur une cible de 58 500 branchements, 6 370 branchements ont été réalisés au 31 décembre 2020.

Les principales raisons de cette performance tiennent au lancement tardif dans les grands centres où les besoins étaient énormes.



12.4.3. Composante 3 : Renforcement de capacité

Les activités programmées dans cette composante concernent :

- La fourniture de matériel informatique au profit des équipes intervenant dans la chaîne des branchements ;
- La mise à jour du système prépayé ;
- La mise à jour de convention de branchement ;
- La mise à jour de la formule de facturation.

Par ailleurs, la phase pilote doit préparer les phases suivantes à travers deux activités principales :

- La réalisation d'un avant-projet détaillé et un cadre de gestion environnementale et sociale,
- La recherche de financement.

En 2020, on note les avancements suivants :

- Le matériel informatique a été acquis pour renforcer les capacités des agents intervenants dans la chaîne de la gestion clientèle en lien avec les branchements ;
- Un contrat a été passé à l'entreprise INHEMETER qui est par ailleurs le concepteur du logiciel de prépaiement de la SONABEL ;
- La SONABEL a bénéficié d'un concours financier de l'Etat Burkinabè par le truchement du Fonds National d'Etudes et de Préparation des Projets (FONEPP) pour la réalisation de l'Avant-Projet Détaillés (ADP) du PDCEL et d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Le marché a été attribué au groupement KIS Sarl et IRAF Sarl ;

- Le rapport final APD et ses annexes sont disponibles ;
- Le rapport final CGES est disponible ;
- L'étude a prévu de couvrir trois-cent-cinquante (350) communes urbaines et rurales y compris les quartiers périphériques de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Compte tenu des contraintes sécuritaires, les rapports APD et CGES concernent deux-cent-cinquante-sept (257) communes urbaines et rurales plus les quartiers périphériques des agglomérations de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.



12.4.4. Composante 4 : Administration du Projet

Les ressources proviennent des fonds propres SONABEL à hauteur de 12 700 000 000 FCFA et de l'Etat Burkinabè pour un montant 224 832 544 FCFA. Soit un total 12 924 832 544 de FCFA. Les dépenses engagées s'élèvent à 12 240 219 086 de FCFA. Le taux d'exécution financière s'établit à 94,7%.



9.5. Projet d'Électrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso

Le Projet d'Électrification des zones Péri-Urbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (PEPU) est un projet d'investissement du Ministère en charge de l'Énergie dont l'objectif est d'accroître le taux d'accès à l'électricité au Burkina plus spécifiquement dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso. Il est créé par arrêté conjoint n° 2017-00-004/ME/MINEFID du 10 mars 2017 et rattaché au programme budgétaire « Énergie ».

Les activités du Projet ont débuté le 04 septembre 2017 et étaient prévues initialement s'achever le 31 décembre 2020. Toutefois, l'échéance du Projet a été prorogée au 30 juin 2022 afin de permettre la mise en œuvre des activités restantes et garantir l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. Cette prorogation de délai a été matérialisée par Arrêté n°2020-00000464/MINEFID/SG/DGEP signé le 18 septembre 2020 par le Ministre en charge des finances.

Au 31 décembre 2020, le niveau d'exécution physique global du Projet affiche un taux évalué à 93,33% ; soit une progression de 5,31% par rapport à la situation en fin décembre 2019 où ce taux était à 88,02%. L'année 2020 a été marquée par l'électrification de cent huit (108) nouvelles sections au niveau de la ville de Ouagadougou ; ce qui porte à cent soixante-treize (173) le nombre total de sections électrifiées depuis le début du Projet. Les matériels de branchement et compteurs d'énergie nécessaires à la réalisation des 17 500 branchements subventionnés ont été livrés par le projet.



9.5.1. Composante A : Infrastructures électriques

Elle est la plus importante du projet et est constituée de la fourniture de matériels et équipements électriques et de la réalisation des travaux d'extension et de restructuration des réseaux électriques dans les deux villes. Cette composante comprend également la réalisation de 17 500 branchements au profit des ménages.

Il convient de noter que la plus grande partie des infrastructures électriques prévues dans le cadre du PEPU sont destinées à la ville de Ouagadougou. La partie des ouvrages à réaliser à Ouagadougou occupe 94% de la composante « infrastructures électriques » du Projet contre 6% pour la ville de Bobo-Dioulasso.

Au 31 décembre 2020, le niveau d'exécution cumulé de cette composante est évalué à 97,30%.



9.5.2. Composante B : Études

Cette composante porte sur la réalisation de l'étude de :

- restructuration d'extension des réseaux électriques et de création d'un Bureau Central de Conduite (BCC) à Bobo-Dioulasso (y compris les études d'impact environnemental et social (EIES)) ;
- réalisation de l'étude de création d'un BCC des réseaux de distribution à Ouagadougou.

Au 31 décembre 2020, le niveau d'exécution physique global de cette composante « Etudes » du Projet est évalué à 40%.

En terme de réalisation de cette composante, l'on note qu'un contrat a été signé le 10 mars 2020 avec la firme Belge TRACTEBEL Engineering SA pour un montant HT/HD de 805 396 993 FCFA avec un délai d'exécution de dix-huit (18) mois.

La réunion de lancement de ces études s'est tenue le 13 octobre 2020 par visioconférence avec le consultant et a connu la participation des différentes directions techniques impliquées de la SONABEL. Le rapport de premier établissement a été reçu le 17 novembre 2020.

Il convient de noter que le démarrage des prestations du consultant a été retardé par la pandémie de la COVID-19 qui a amené les Etats à prendre des mesures de restrictions des déplacements.



9.5.3. Composante C : Renforcement des capacités

Au 30 novembre 2020, le niveau d'exécution physique global de cette composante est évalué à 52,38%.

Concernant les réalisations de cette composante, l'on peut noter la signature des trois (3) contrats intervenue le 23 mars 2020 avec :

- SGE pour la fourniture d'un laboratoire d'essais et de localisation de défauts sur câble souterrains d'énergie ;
- Groupement GAS / FAEL pour la fourniture de deux (2) bancs d'étalonnage de compteurs ;
- MCE pour la fourniture et l'installation de détecteurs de défauts aériens et souterrains (DDA et DDS).

Les ordres de service ont été remis aux fournisseurs pour compter du 04 mai 2020. Les délais d'exécution initialement fixés à six (6) mois pour chacun des contrats ont été prorogés de quatre (4) mois, soit au 03 mars 2021, afin de prendre en compte les impacts négatifs de la pandémie de la COVID-19 sur les délais de fabrication desdits matériels. Les avenants sans incidence financière consacrant ces prorogations ont été signés le 28 décembre 2020.

La formation des dix (10) agents en charge de l'exploitation et de la maintenance des réseaux électriques de la SONABEL a débuté le 09 mars 2020 en France dans le Centre de formation de « Electricité de Strasbourg » mais celle-ci a été écourtée le 13 mars 2020 avec rapatriement des participants suite à la pandémie de la COVID-19 ayant conduit les Etats à la fermeture des frontières.



9.5.4. Composante D : Administration et gestion du Projet

Au 31 décembre 2020, l'exécution physique cumulée de cette composante est évaluée à 67,15%.

Les réalisations 2020 de ses différentes sous-composantes sont données ci-après :

- La mission de contrôle et surveillance des travaux est assurée par le Groupement TRACTEBEL/AIEC/IRAF et se déroule normalement sur le terrain. Au regard de l'état d'avancement du projet, il convient d'envi-

sager la prorogation du contrat de la mission de contrôle pour permettre la poursuite de la supervision des travaux sur site pour tenir compte des travaux restant à faire.

- L'audit de l'exercice 2019 du Projet a été réalisé par le groupement SEC DIARRA BF / SEC DIARRA MALI. Les rapports comprenant le rapport d'audit financier et comptable et le rapport sur le contrôle interne ont été transmis le 30 juin 2020 à la BAD qui l'a accepté.

Le recrutement de l'auditeur pour les exercices 2020, 2021 et 2022 (audit de clôture) est en cours.



9.5.5. État d'exécution budgétaire

La prévision budgétaire révisée pour l'année 2020, adoptée par le comité de revue lors de sa session du 28 juillet 2020 s'élève à 4681 195 163 FCFA pour le PEPU et 810688970 FCFA pour le volet appui du Projet de la Dorsale Nord.

Au 31 décembre 2020, le cumul des engagements pris pour le PEPU s'élève à 3754072351 FCFA toutes sources de financement confondues, soit un taux d'engagement de 80,19%.



9.6. Projet de réhabilitation d'ouvrages de Distribution et de Développement de l'Efficacité Commerciale (PDEC)

Le Conseil d'Administration de la SONABEL a adopté le 19 janvier 2018, le Projet de réhabilitation d'ouvrages de distribution et de développement de l'efficacité commerciale (PDEC) dont le principal objectif est d'accroître la satisfaction de la clientèle, l'accroissement de l'offre énergétique, la réduction des pertes du système et la rentabilité de la société.

A terme, le PDEC permettra à la SONABEL d'améliorer la qualité de ses prestations, de réduire les délais de réalisation de ses prestations, de mieux traiter les doléances et les plaintes de sa clientèle, d'optimiser sa facturation, de réduire ses pertes commerciales et d'accroître son taux de recouvrement.

Le 27 juin 2018, le Conseil d'Administration de la BOAD a marqué son accord pour le financement de ce projet à hauteur de 12,89 milliards de FCFA.

A la date du 31 décembre 2020, l'état d'exécution des composantes du projet est le suivant :

- Recensement général de la clientèle : attente de l'avis de non objection de la banque ;
- Renforcement du site web : attente de l'avis de non objection de la banque ;
- Acquisition de 48 véhicules et de 120 motocycles : analyse des offres terminées ;
- Acquisition de 250 000 compteurs prépayés : marchés signés et enregistrés ;
- Restructuration et Création de départs HTA 33 kV au poste source d'Orodara et au poste source de Niangoloko : marché en cours de finalisation.

9.7. Projet Électrification Rurale – Dorsale Nord du WAPP (PER-DN/WAPP)

Le Projet d'Électrification Rurale de la Dorsale Nord du WAPP (PER-DN/WAPP) constitue la Composante 2 du Projet d'Interconnexion 330 kV Nigeria-Niger-Bénin-Burkina (appelé Projet Dorsale Nord), qui concerne l'électrification de localités rurales du Burkina Faso situées dans un rayon de 10 km le long de la ligne 330 kV. Les Provinces concernées sont la Tapoa, le Gourma, le Kouritenga, le Ganzourgou, l'Oubritenga et le Kadiogo.

Outre la construction des lignes et postes de distribution MT/BT, le projet prévoit la réalisation de 31 000 branchements qui permettront à 92 286 ménages de bénéficier des services de l'électricité.

D'un coût total estimé à 69,5 millions de Dollar US (USD), le Projet est financé par l'IDA (Banque Mondiale) pour un montant équivalent de 53,4 millions USD (30,6 millions d'Euros sous forme de don et 11,2 millions de DTS de crédit) et l'Union Européenne pour un montant de 16,1 millions USD en don, géré par l'AFD.

Pour sa mise en œuvre, une Unité d'Exécution du Projet (UEP-ER/DN-WAPP) a été créée par Instruction conformément aux dispositions des accords de financement.

9.7.1. Activités réalisées par l'UEP

L'année 2020 a été marquée essentiellement par la réalisation de certaines études et prestations de consultants, la poursuite des processus de recrutement des consultants pour l'assistance au Projet et de sélection de fournisseurs pour l'acquisition des équipements et de la logistique au profit de l'UEP.

9.7.1.1. Passation des marchés

La mise en œuvre du plan de passation des marchés a permis les réalisations suivantes :

- Recrutement d'un consultant pour l'élaboration des DAO, l'assistance à l'évaluation des offres et la supervision des travaux d'électrification : le Cabinet ICB a été retenu pour un montant d'un milliard deux cent cinquante-sept millions cinq cent soixante-quinze mille (1 257 575 000) francs CFA et un délai d'exécution de quarante-deux (42) mois. Le contrat a été mis en vigueur le 14 septembre 2020.
- Recrutement de consultants pour l'élaboration de la NIES et du PAR : rapport d'évaluation des propositions techniques soumis à la banque, en attente de l'ANO pour la poursuite de la procédure
- Recrutement de consultant pour l'audit financier du projet : le Cabinet CIGIC AFRIQUE a été retenu pour un montant de douze millions (12 000 000) francs CFA et un délai d'exécution de trois (03) ans. Le contrat a été mis en vigueur le 14 septembre 2020.
- Consultations de fournisseurs pour :
 - Acquisition de matériels de bureaux : le Cabinet ZENA MULTI SERVICE a été retenu pour un montant de quatorze million cinq cent soixante-cinq mille (14 565 000) francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours. Le contrat a été mis en vigueur le 19 octobre 2020.
 - Acquisition de matériel informatique : DIACFA HIGHTECH a été retenu pour un montant de onze millions deux cent dix-sept mille neuf cent vingt-quatre (11 217 924) francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours. Le contrat a été mis en vigueur le 02 octobre 2020. La livraison est attendue en janvier 2021.
 - Acquisition de logiciel de gestion financière des projets TOMPRO : le Cabinet ACECA International a été retenu pour un montant de vingt-et-un millions six cent cinquante-cinq mille trente-trois (21 655 033) francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours. Le contrat a été mis en vigueur le 14 octobre 2020. La livraison et la formation du personnel sont suspendues à la réception du matériel informatique.
 - Acquisition de véhicules : quatre fournisseurs ont été consultés ; les offres ont été analysées et l'attribution est en cours.

9.7.1.2. Réalisation des études

- Élaboration APS et APD : le rapport de l'APS est disponible. Les études APD sont réalisées à 90%. Attendre de la prise en compte des observations sur le rapport APD
- Élaboration PAR, NIES : Etudes non encore démarrés, en attente de finaliser le recrutement des consultants
- Élaboration des DAO : le Consultant a commencé ses prestations le 23 décembre 2020, la version provisoire est attendue en mars 2021 selon le planning de réalisation.
- Audit financier : le Cabinet CGIC Afrique a réalisé l'audit financier pour l'exercice 2019, le rapport a été transmis au bailleur en décembre 2020.

9.7.2. Décaissements et dépenses

En 2020, seule l'alimentation du compte spécial a fait l'objet de décaissement de 1,25% sur le prêt.

9.8. Projet d'Interconnexion 132 KV Zano-Koupéla

L'objectif global de ce projet est de sécuriser et d'améliorer quantitativement et qualitativement la desserte de l'énergie électrique dans les régions de l'est du pays, et contribuer à l'accroissement du taux d'électrification national.

Pour atteindre ses objectifs, la mise en œuvre du projet permettra le renforcement de la capacité de desserte du Réseau National Interconnecté (RNI) par :

- la construction d'une ligne interurbaine en Haute Tension 132 kV entre le poste existant de Zano (Tenkodogo) et le nouveau poste de Koupéla soit une longueur d'environ 56 km ;
- l'extension du poste 132 kV de Zano pour permettre le raccordement des nouveaux ouvrages ;
- la construction d'un nouveau poste 132/33 kV de 2x16/25 MVA à Koupéla ;
- le raccordement du nouveau poste 132/33 kV de Koupéla au poste 33/20 kV existant pour la reprise de l'alimentation des villes et localités concernées.

D'un coût évalué à 14,47 millions USD, le Projet est financé par le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) pour un montant de 13 millions USD sous forme de prêt à l'Etat burkinabè, avec une contribution de la SONABEL sur fonds propres de 1,47 millions USD.

Le Projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion (UGP) créée par décision interne à la SONABEL et objet de l'Instruction I10N°66 du 22/05/2017.

9.8.1. Activités réalisées

Suite à une demande de l'emprunteur (Etat Burkinabè) pour permettre d'effectuer les paiements restants et de réaliser des travaux supplémentaires sur le reliquat du financement, le prêteur (OFID) a prorogé la date de clôture des décaissements au 31 mars 2021.

9.8.1.1. Passation des marchés

Dans le cadre de l'utilisation du reliquat de financement, les discussions avec l'entreprise CEGELEC ont abouti en décembre 2020 à un accord sur le scoop des travaux à réaliser ; la demande adressée au bailleur pour conclure un avenant n'avait pas encore reçu sa non objection.

Le coût des travaux de l'avenant prévus s'élève à 895 562 050 F CFA.

En tenant compte de cet avenant, il ressort du bilan des engagements financiers, un reliquat de neuf mille deux cent soixante-neuf (9 269) Dollar US.

9.8.1.2. Réalisation des travaux

La date d'achèvement contractuelle des travaux était le 03 novembre 2019 mais pour diverses raisons, l'achèvement n'a pas eu lieu à cette échéance.

Au 31 décembre 2020, les niveaux de réalisation atteints se présentent comme suit :

9.8.1.2.1. Construction de la ligne 132 kV Zano-Koupéla

Pour l'achèvement des travaux de la ligne, il restait seulement l'opération de ripage dont la réalisation reste tributaire de la mise en service de la nouvelle travée ligne au poste de Zano.

Pour s'affranchir des contraintes du ripage, des simulations réalisées par l'Ingénieur Conseil à la demande du Maître d'Ouvrage ont confirmé la possibilité de raccorder la ligne au poste en dessous de la ligne Zano-Patte d'Oie existante ; cette solution a donc été mise en œuvre, ce qui a permis de prononcer l'achèvement des travaux le 29/02/2020 et la réception opérationnelle de la ligne le 05/03/2020.

L'entrepreneur a soumis une réclamation pour des frais liés à la suspension de son contrat prononcée par le Maître d'Ouvrage entre la fin de ses travaux et la réalisation du raccordement de la ligne au poste.

Après examen, le Maître d'Ouvrage et son conseil ont jugé le montant de la réclamation injustifié ; jusqu'en fin d'année, les échanges n'ont pas permis de s'accorder sur une suite définitive.

9.8.1.2.2. Construction du poste 132/33 kV de Koupéla et extension du poste 132 kV de Zano

Le planning actualisé en fin 2019 prévoyait la mise en service des ouvrages en fin mars 2020. Cependant, avec les mesures de confinement, de fermeture des frontières et de distanciation physique prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, l'entrepreneur a connu d'énormes difficultés pour mobiliser sur site les experts devant procéder au commissioning ; finalement, il a été fait recours à des experts locaux qui, en collaboration avec les techniciens de la SONABEL, ont pu mettre les ouvrages en service, ce qui a permis de prononcer la réception opérationnelle (partielle) le 08/08/2020.

Le taux d'exécution global de la composante en fin d'année 2020 est 98,8 % ; il restait à finaliser le déplacement du TR2 de Zano et achever des travaux de génie civil au poste de Koupéla (remblai de la cour, gravillonnage complémentaire et aménagement de la voie d'accès).

9.8.1.2.3. Supervision des travaux

En raison du retard enregistré dans la finition des travaux des postes, le contrat du Consultant a connu une prolongation de fait ; à l'issue de la mise en service opérationnelle des ouvrages, il a été mis fin à ses prestations par le maître d'ouvrage. Toutefois, il reste mobilisable en cas de besoin dans le cadre du suivi de la période de garantie.

9.8.2. Exécution financière

En 2020, le cumul des décaissements effectués s'élève à 6 087 681 890 FCFA (en équivalent), soit un taux de décaissement de 93,79 % sur les engagements. Sur l'ensemble du financement, ce taux est de 83,62 %.



9.9. Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Électriques (PERREL)

Le Projet d'Extension et de Renforcement des Réseaux Électriques (PERREL) a pour but l'accroissement du taux d'électrification nationale, l'amélioration de la qualité et la sécurisation de la desserte de l'énergie électrique au Burkina Faso.

Sa mise en œuvre permettra :

- de renforcer la capacité de desserte du Réseau National Interconnecté (RNI) par la construction d'une ligne interurbaine Haute Tension 90 kV Kossodo-Ziniaré ;
- d'améliorer la couverture électrique dans les zones péri-urbaines de Ouagadougou, de Bobo -Dioulasso et de Koudougou par la réalisation d'extensions et de renforcement des réseaux de distribution MT/BT.

D'un coût global évalué à 38 000 000 de dollars US, le Projet est financé par la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant de 37 millions USD et une contrepartie de 1 million USD prise en charge par la SONABEL sur fonds propres.

9.9.1. Activités réalisées

9.9.1.1. Passation des marchés

Au cours de l'année 2020, il a été finalisé la contractualisation pour les travaux HTA et l'acquisition de matériels.

9.9.1.2. Réalisation des travaux

Courant 2020, seuls les travaux de réseau MT/BT se sont poursuivis ; le taux d'exécution de l'ensemble est estimé à 54%.

On note qu'en fin 2020, tous les marchés à passer dans le cadre du Projet ont été finalisés.

En termes de réalisation des ouvrages, la pandémie de COVID-19 a fortement perturbé les travaux ; ainsi, aucun marché n'a pu être achevé dans le délai contractuel.

9.9.2. Décaissement

Le taux de décaissement sur l'ensemble du financement est passé de 9,18% en 2019 à 34,02 en fin 2020, soit une progression de près de 25 points.



9.10. Projet de Renforcement de la Centrale de Kossodo (PRCK)

Le Projet de renforcement de la centrale de Kossodo (PRCK) porte sur le renforcement des capacités nationales de production d'électricité par l'accroissement de la puissance installée dans la centrale de Kossodo de 50 MW de source thermique diesel.

Les objectifs spécifiques du Projet sont principalement : (i) réduire le déficit de production de l'électricité pour contribuer à répondre à la demande croissante de l'électricité, (ii) soutenir l'objectif d'atteindre un taux d'accès à l'électricité de 60% en 2025 à l'échelle nationale (18 % en 2015), et (iii) avoir un taux de disponibilité des groupes de 85% (69% pour le parc existant en 2016).

Pour assurer la pérennité des ouvrages, des services d'assistance technique à l'exploitation et la maintenance de la centrale sont assurés pendant trois (03) ans.

D'un coût global de 95,67 millions d'euros, le projet est financé par la Banque Islamique de Développement (BID) à hauteur de 92 millions d'euros avec une contrepartie de 3,67 millions d'euros prise en charge par la SONABEL sur fonds propres.

Le projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion (UG-PRCK) créée au sein de la Direction des Grands Projets (DGP).

9.10.1. Activités réalisées

9.10.1.1. Passation des marchés

Les marchés de travaux et de supervision ont été conclus en 2019. L'année 2020 a enregistré la signature d'avenants pour des travaux complémentaires, mais aussi pour prolonger les délais d'exécution suite aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

Le taux global des engagements est de 87,91%.

9.10.1.2. Réalisation des travaux

Au 31 décembre 2020, le taux global de réalisation des travaux de construction de la centrale est de 85% contre 52% en fin 2019 soit une progression de 33 points.

Il est à noter que la conséquence des mesures prises par les états pour freiner la propagation du coronavirus ont impacté négativement la poursuite des travaux, sur les plans approvisionnement, livraison et travaux. Ainsi, une prorogation du délai de six (06) mois a été accordée à l'entrepreneur, ce qui amène la date d'achèvement au 02/05/2021.

Toutefois, afin de permettre de disposer d'une production supplémentaire à Kossodo pour une meilleure gestion de la pointe de 2021, les parties se sont accordées pour mener les travaux de façon à permettre une mise en service des groupes à partir de fin février 2021.

9.10.2. Décaissements

Le taux d'exécution financière des engagements de l'ensemble des composantes du Projet est passé de 25,15 % en fin 2019 à 66,05% en fin 2020, soit une hausse de 41 points.

Par rapport au financement, le taux global de décaissement est passé de 16,08% en 2019 à 56,73% en 2020, soit une progression de plus de 40 points.

9.11. Projet de Renforcement du Réseau National Interconnecté (PR-RNI)

L'objectif principal du projet est de contribuer à la sécurisation de l'alimentation électrique des grandes villes et localités du pays, notamment de Ouagadougou et de Koudougou.

Il a pour objet le renforcement du système d'évacuation du réseau national interconnecté (RNI) par la fermeture de la boucle 90kV de Ouagadougou, le prolongement et le passage en 90kV de la ligne Zagtouli-Koudougou et la construction de la ligne 33kV Zagtouli-Tanghin Dassouri, ainsi que l'intégration des nouveaux ouvrages au système de contrôle-commande du Centre National de Conduite (CNC).

D'un coût évalué à 16,857 milliards de FCFA, le projet est financé par un prêt de la BOAD d'un montant de 9,5 milliards de FCFA et une contribution de la SONABEL sur fonds propres à hauteur de 7,357 milliards de FCFA.

9.11.1. Activités réalisées

9.11.1.1. Mise en vigueur du financement

L'accord de financement a été mis en vigueur mais il reste, au titre des conditions suspensives au premier décaissement, la création du Projet par Arrêté interministériel MEMC-MINEFID ; le projet d'Arrêté y relatif a été transmis au DGESS du MEMC pour finalisation.

9.11.1.2. Passation des marchés

Le Projet est encore en phase de passation des marchés.



9.12. Projet YELEEN de Développement de Centrales Solaires et de Renforcement du Système Électrique National (PYELEEN)

Le Gouvernement du Burkina Faso a décidé en 2017 de la mise en place d'un programme basé sur l'énergie solaire, via l'élaboration d'un Programme solaire Burkina 2025 dénommé « Yeleen », qui couvre la période 2017-2025 avec pour objectif de :

- développer des centrales solaires photovoltaïques raccordées au réseau électrique national interconnecté ;
- renforcer le système électrique, y compris par la mise en œuvre de moyen de stockage ;
- développer un modèle d'électrification rurale viable.

9.12.1. Composantes du Projet

La première phase du Programme réalisée en procédure accélérée (« Fast-Track ») comprend les trois composantes citées ci-après sous Maitrise d'Ouvrage de la SONABEL :

- Composante 1 : Développement de centrales solaires photovoltaïques raccordées au RNI d'une puissance totale de 51 MWc dont (i) 42 MWc (avec 8 MWh de stockage) à Gonsin (Ouaga Nord-Ouest), assorti d'une ligne électrique en haute tension (HT) de connexion au réseau électrique interconnecté, (ii) 1 MWc à Gaoua, (iii) 2 MWc à Diapaga et (iv) 6 MWc à Dori ;
- Composante 2 : Densification du Réseau de Distribution (Extension et renforcement des réseaux MT/BT et Réalisation de branchements) et ;
- Composante Transverse : Renforcement de Capacité et Gestion de projet.

D'un coût global de 141,61 millions d'euros, ces composantes sont financées par l'AFD (75 millions d'euros), la BAD (48,82 millions d'euros), l'UE (8,3 millions d'euros), la SONABEL (5,67 millions d'euros) et l'État (3,81 millions d'euros).

9.12.2. Activités réalisées

L'année 2020 a essentiellement consisté à la finalisation des documents de passation des marchés, le lancement des appels d'offres et l'évaluation des offres reçues.

Il est à noter que ces activités ont été fortement ralenties en raison des mesures prises par les pays dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus ; en effet, des reports de date limite de dépôts des offres ont été accordés sur tous les appels d'offres.

9.13. Projet Centrale Solaire de Matourkou (PCSM)

Dans le cadre de la coopération avec la République Fédérale d'Allemagne, le Burkina Faso a bénéficié de la KfW un financement sous forme de don pour la construction d'une Centrale Solaire Photovoltaïque à Matourkou au Sud de Bobo-Dioulasso, une réalisation entrant dans le cadre du projet Centrale Solaire à Vocation Régionale (PSVR) mis en œuvre par l'EEEOA.

Le financement acquis concerne une première phase pour une centrale de 14 MWc qui sera portée à 30 MWc avec Stockage de 4 à 10 MWh dans la phase 2.

L'objectif global du projet est d'accroître l'offre d'électricité par l'intégration efficiente de la production d'énergies renouvelables dans le système électrique.

De manière spécifique, la mise en œuvre du projet permettra de :

- augmenter l'offre et l'indépendance énergétique du pays ;
- réduire le coût de revient du kWh produit ;
- promouvoir la mise en place d'industries locales de production d'équipements solaires et électriques ;
- contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie.

Le coût de la première phase estimé à 22 millions d'euros est financé par la KfW à hauteur de 20 millions et le reliquat de 2 millions par l'Etat Burkinabè (SONABEL).

Le projet est au stade de la passation des marchés. En fin d'année 2020, seul l'Agent de Soumission a été recruté et a soumis un projet de « dossier de pré qualification » à SONABEL et KfW pour amendement.

9.14. Projet de Réhabilitation des Postes de Zano et de la Patte d'Oie (PRP-ZPO)

Les postes électriques 132/33 kV de Zano et de la Patte d'Oie sont à ce jour des nœuds stratégiques du Réseau National Interconnecté (RNI). Ils ont été respectivement mis en service depuis les années 80 et 90. La vétusté de certains de leurs équipements entraîne une part d'incertitude quant à leur disponibilité à court terme tandis que la nécessité d'améliorer la qualité et la quantité du transit électrique à partir du poste de la Patte d'Oie est devenue un enjeu d'exploitation.

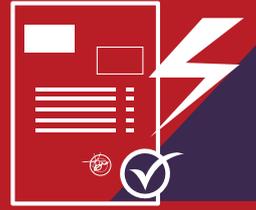
Dans le cadre de la fiabilisation de ses infrastructures, la Direction du Transport et des Mouvements d'Énergie (DTME) a initié le projet pour la réhabilitation des postes 132/33 kV de Zano et de la Patte d'Oie.

Il est constitué de deux composantes visant respectivement (i) la numérisation des postes 132/33 kV de Zano et de la Patte d'Oie et (ii) la mise en conformité du poste 90/33 kV de la Patte d'Oie.

Le projet a été transféré à la Direction des Grands Projets (DGP) en juin 2020 pour la suite de la mise en œuvre.

Le coût total du projet est estimé à 3,6 milliards de FCFA et est entièrement financé sur fonds propres par la SONABEL à travers les crédits 18A0123, 19A0060, 20A0042 et 20B0003.

En fin 2020, le projet est au stade de la passation des marchés.



10. NORMALISATION - ENVIRONNEMENT - QUALITÉ

10.1. Domaine des Normes et de la Qualité

10.2. Domaine de l'environnement

Durant l'année 2020 les activités du Département Normalisation, Environnement et Qualité ont porté en majeure partie sur :

- la rédaction des procédures administratives, comptables et financières ;
- la démarche Qualité en vue de la certification ISO 9001 ;
- la réalisation d'études environnementales et leur mise en œuvre dans l'exécution des projets d'équipements ;
- la gestion environnementale des unités fonctionnelles.

10.1. Domaine des Normes et de la Qualité

Les activités menées au cours de l'année 2020 sont :

10.1.1. Poursuite de la relecture des procédures administrative, comptable et financière de la Société

La relecture des procédures administratives, comptables et financières commencée en mi-décembre 2015, a connu un avancement significatif en 2020. Une analyse et une correction approfondie des trois volumes ont été effectuées, ce qui a permis de situer le niveau global de rédaction des procédures administratives, comptables et financières à 97%.

10.1.2. Domaine de la qualité

Au niveau de la qualité, les activités suivantes ont été menées :

- Détermination lors de son regroupement à Tenkodogo :
 - Description des différents Processus de la SONABEL,
 - Elaboration d'un projet de Politique Qualité de la SONABEL,
 - Analyse de l'environnement interne et externe,
 - Analyse des besoins et attentes des parties intéressées.
- Du 14 au 18 décembre 2020 participation de trois (03) agents à une session promotionnelle de formation Lead Auditor PECB ISO 9001 : 2015.
- Communication sur le SMQ à de nouveaux agents et aux agents ayant bénéficié de promotion interne.
- Préparation et participation aux journées de la qualité JNQ, avec l'obtention du troisième Prix de la Productivité Membre (PPM) de l'ABMAQ.
- Sensibilisation de 414 agents en 20 séances sur le système de Management de la Qualité ISO 9001 V2015.

414

agents sensibilisés en 20 séances sur le système de Management de la Qualité ISO 9001 V2015



10.2. Domaine de l'environnement

10.2.1. Gestion Environnementale des unités

La gestion environnementale des unités participe de la mise en œuvre du SGE (Système de Gestion Environnementale) de la SONABEL. Les principaux résultats atteints sont :

- la sensibilisation environnementale de cent quatre-vingt-dix (190) agents promus à l'examen professionnel ;
- le suivi de la mise en œuvre du SME des transformateurs de la SONABEL ;
- les déchets solides sont quantifiés et régulièrement enlevés dans les grandes unités ;
- les eaux usées sont traitées avant leurs rejets dans la nature dans les grandes centrales : Komsilga, Kossodo, Ouaga2, Bobo 2, Bobo 1, Ouahigouya, Dédougou ;
- le suivi de la dépollution de la nappe phréatique sur le site de la centrale Ouaga 1 ;
- la poursuite du bio-traitement des sols pollués par les hydrocarbures sur le site de Kossodo ;
- l'encadrement de stagiaires.

10.2.2. Gestion environnementale de projets d'équipements

La gestion environnementale des projets d'équipements se réalise principalement à travers les études environnementales ; celles-ci visent surtout le respect de la réglementation nationale et la prise en compte des exigences environnementales et sociales préconisées par les institutions de financement dans la conduite des projets de construction des infrastructures électriques : centrales, lignes et postes électriques.

En 2020, la gestion environnementale des projets d'équipements a concerné notamment :

- La gestion des litiges portant sur les plaintes et réclamations relatives à des terrains bornés affectés par un certain nombre de lignes (ligne Bolgatanga – Ouaga, ligne d'évacuation de la centrale de Komsilga) ;
- Le suivi environnemental et social du projet d'interconnexion 225 kV Bolgatanga – Ouagadougou ;
- Le suivi du Projet AFD : Ligne 90 kV Ouaga-Ouahigouya et Lignes 33 kV Kaya-Dori, Kongoussi -Djibo, et Fada-Matiacoali ;
- Le suivi environnemental et social du PEPU ;
- Le suivi environnemental et social du Projet Renforcement RNI ;
- Le suivi environnemental et social du PERREL ;
- Le Projet de Renforcement de la Centrale 50 MW Kossodo ;
- Le suivi environnemental et social du PASEL additionnel 2 ;
- Le suivi environnemental et social du PASEL initial-centrale de Fada ;
- Le Projet de Développement de l'Electricité PDEC par :
 - L'élaboration des TdR et des NIES pour les extensions à Orodara et à Niangoloko ;
 - Le suivi de l'approbation des rapports des NIES et l'obtention des arrêtés (2020- 847 et 2020 – 810) portant avis de conformité environnementale.
- Le PDCEL par la participation aux études pour la recherche de financement :
 - La collecte de données socio-économiques mises à la disposition du consultant chargé de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
 - Le suivi de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES).
- Le suivi environnemental du Projet TEAM 9 à savoir :
 - La vérification des résultats d'inventaires des biens affectés dans la région des Cascades.
- Le suivi environnemental du Projet YELEEN ;
- Le suivi environnemental du Projet Régional solaire WAPP ;
- Le suivi environnemental du Projet 330 KV DORSALE NORD, les activités menées ont concerné notamment ;

295 277 487

FCFA

coût global
de la gestion
environnementale
des projets
d'équipements
en 2020

- Le suivi environnemental du projet solaire de la KfW (centrale solaire de Matourkou) ;
- Le suivi de l'approbation des rapports des NIES et PAR par le BUNEE et de l'émission de l'arrêté portant avis de conformité environnementale des sous projets par le Ministre en charge de l'Environnement (rapport approuvé, arrêté signé) ;
- Le regarnissage des bosquets dans le cadre du reboisement compensatoire du projet d'alimentation de la mine de Houndé ;
- Le recrutement de prestataires pour le regarnissage, le nettoyage, et la clôture du bosquet de Zagtoui ;
- L'appui à DAGP et DEPI dans le cadre de l'acquisition de terrains à Bama, Pala et Poste de l'Est.

Le coût global de la gestion environnementale des projets d'équipements en 2020 s'élève à deux cent quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-sept (295 277 487) F CFA.

10.2.3. Quantification des consommations et des rejets

La quantification des consommations et des rejets est contenue dans les tableaux ci-après :

DÉSIGNATION		UNITÉ	2019	2020		
CONSOMMATION	Eau	L	106 292 000	98 817 000		
		Algicide	kg	485	125	
		Soude	kg	125	-	
		RD11-13,25, Nalco, B117 ; Z320...	kg	27 156	16187	
	Produits chimiques		Chaux	kg	0	-
			Solvant	L	630	412
			Sel axial	kg	1 325	154
			Savon liquide	L	1 900	1 991
			Pâte Arma + Omo	kg	1 871	1 510
			Kaltax	L	0	0
PRODUCTION	Déchets liquides		Boues d'hydrocarbures	L	1 523 000	1 028 670
			Eaux usées	L	21 724 845	20 598 600
			Eaux de purge	L	-	-
	Déchets solides		Filtres	unité	81	176
			Chiffons et sciure de bois	fût	1 275	3 267
			Objets métalliques	kg	21	38
			Plastiques	fut	75	202
			Papiers, feuilles	fût	578	665
	Polluants gazeux		CO2	kg	380 794 564	257 919 172
			CO	kg	1 281 545	860 254
		NO	kg	5 564 203	3 763 869	
		NO2	kg	553 390	386 688	
		SO2	kg	2 593 610	1 707 025	
TRAITEMENT	Incineration (900 – 1200°)		Chiffons et sciure de bois	kg		9 900
			Boues de combustibles	L		
	Cession/vente		Boues d'hydrocarbures	L	1 050 500	1 050 313



11. FINANCES

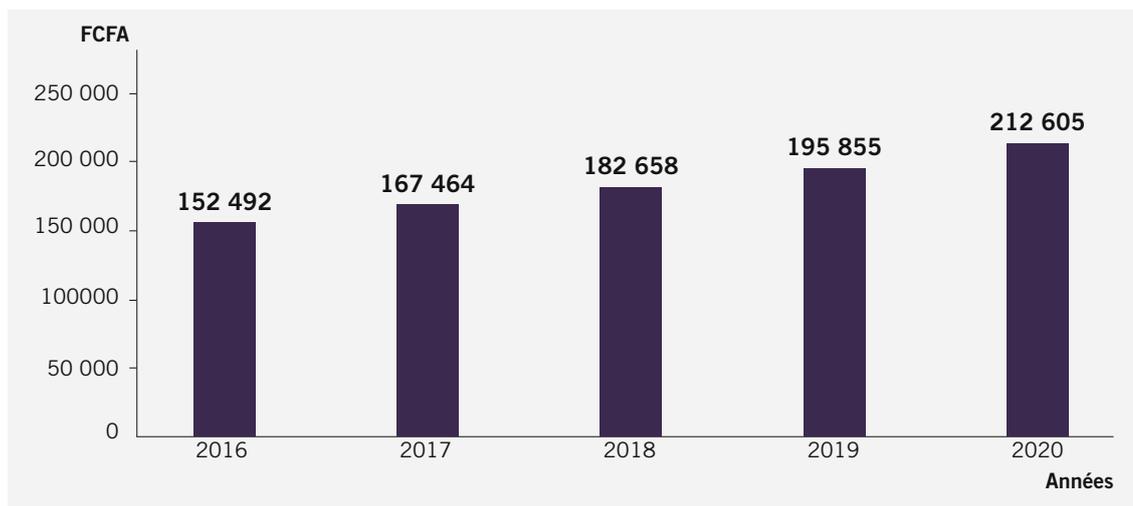
11.1. Analyse des soldes significatifs de gestion

**212,605 mil-
liards de FCFA**
de chiffre
d'affaires en
2020, soit
une hausse de
8,55%

11.1. Analyse des soldes significatifs de gestion

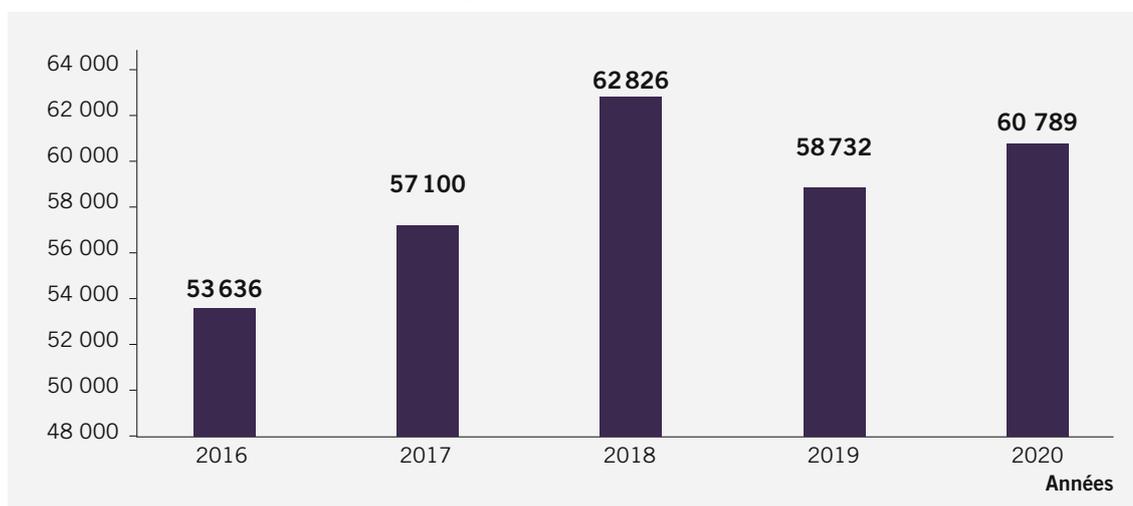
Le chiffre d'affaires est passé de 195,855 milliards de FCFA en 2019 à 212,605 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 8,55%.

Graphique 14 : Évolution du chiffre d'affaires en millions de FCFA de 2016 à 2020



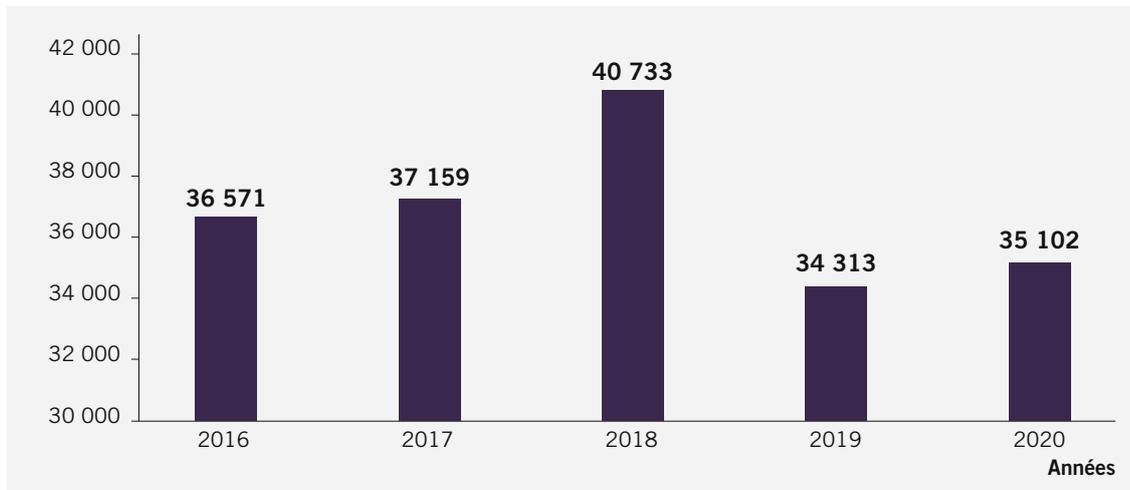
La valeur ajoutée qui est la richesse créée par l'entreprise a connu une hausse de 3,5% en 2020 comparativement à 2019.

Graphique 15 : Évolution de la valeur ajoutée en millions de FCFA de 2016 à 2020



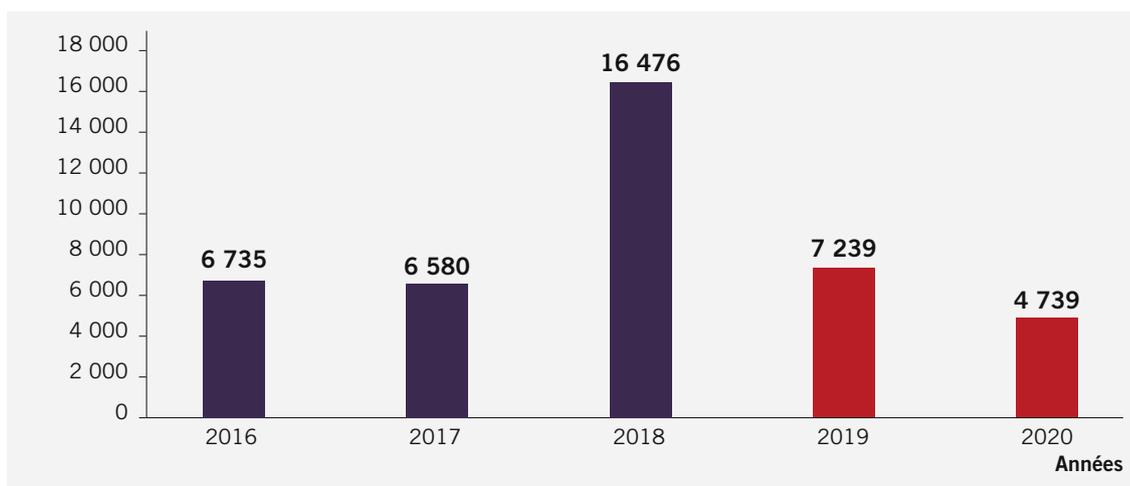
L'excédent brut d'exploitation a connu également une hausse de 2,29% par rapport à l'exercice 2019.

Graphique 16 : Évolution de l'excédent brut d'exploitation en millions de FCFA de 2016 à 2020



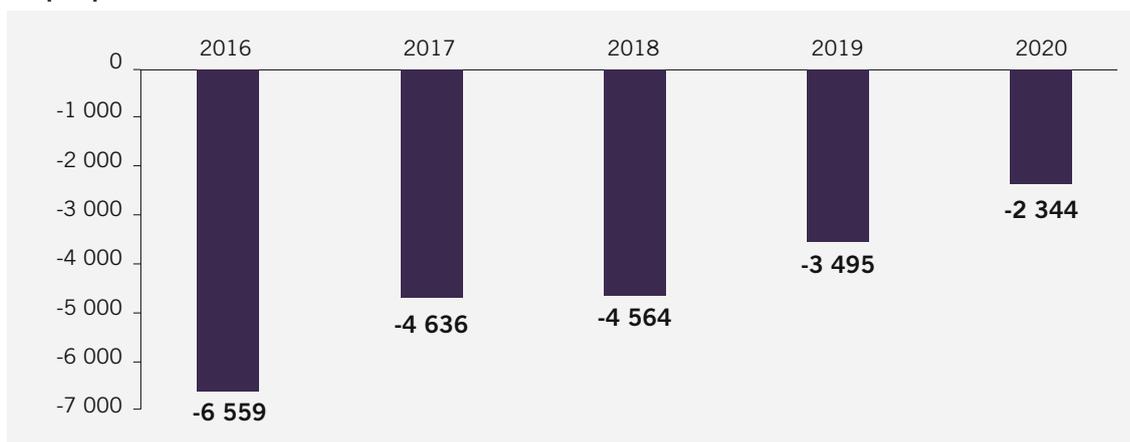
Le résultat d'exploitation est positif de 4,739 milliards de FCFA en 2020 ; néanmoins on constate une baisse de 34,53% par rapport à la période précédente.

Graphique 17 : Évolution du résultat d'exploitation en millions de FCFA de 2016 à 2020



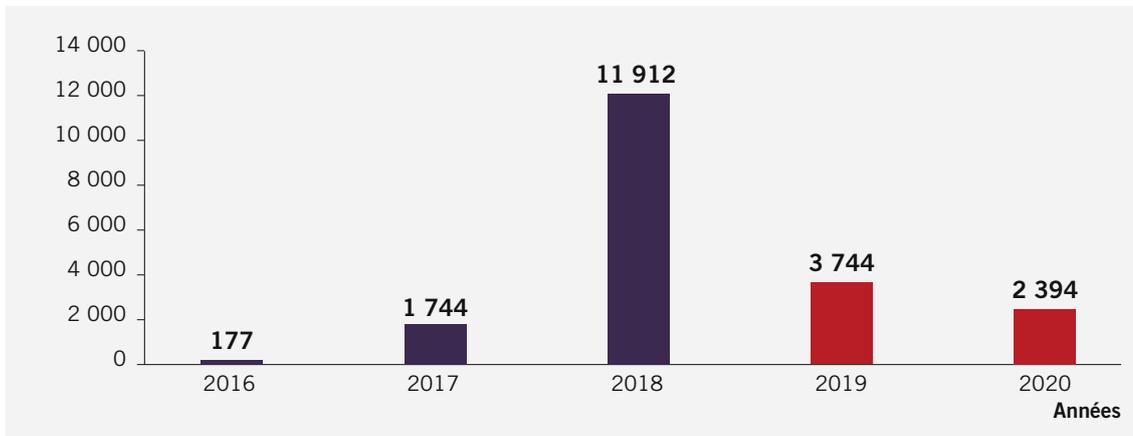
Le résultat financier déficitaire est passé de 3,495 milliards de FCFA en 2019 à 2,344 milliards de FCFA en 2020.

Graphique 18 : Évolution du résultat financier en millions de FCFA de 2016 à 2020



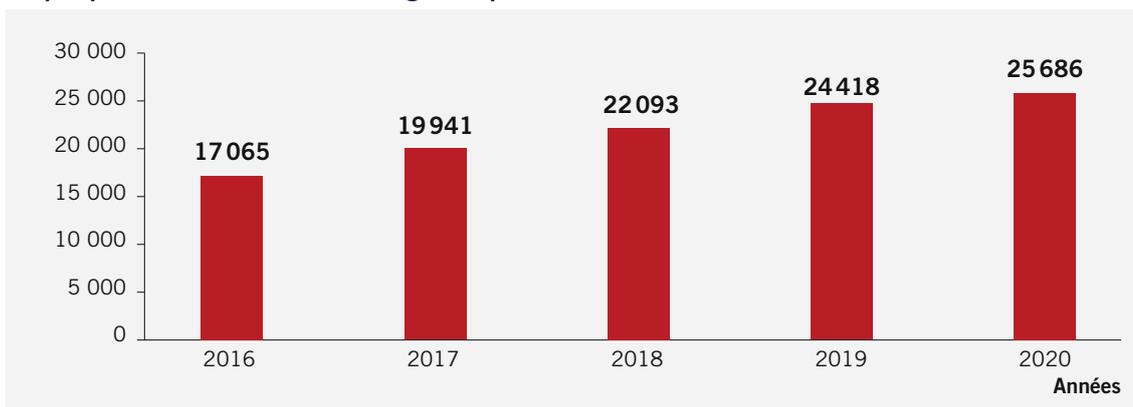
Le résultat des Activités Ordinaires est passé de 3,743 milliards de FCFA en 2019 à 2,394 milliards de FCFA en 2020, preuve d'une situation financière en dents de scie de la société.

Graphique 19 : Évolution du résultat des activités ordinaires en millions de FCFA de 2016 à 2020



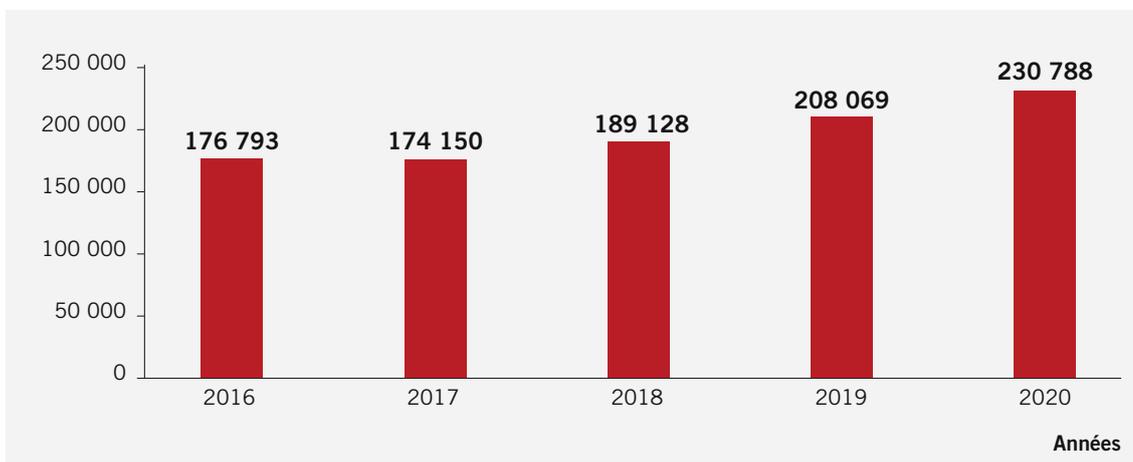
Les charges du personnel ont augmenté de 5,19% entre 2019 et 2020, soit une augmentation en valeur absolue de 1,268 milliard de FCFA.

Graphique 20 : Évolution des charges de personnel en millions de FCFA de 2016 à 2020

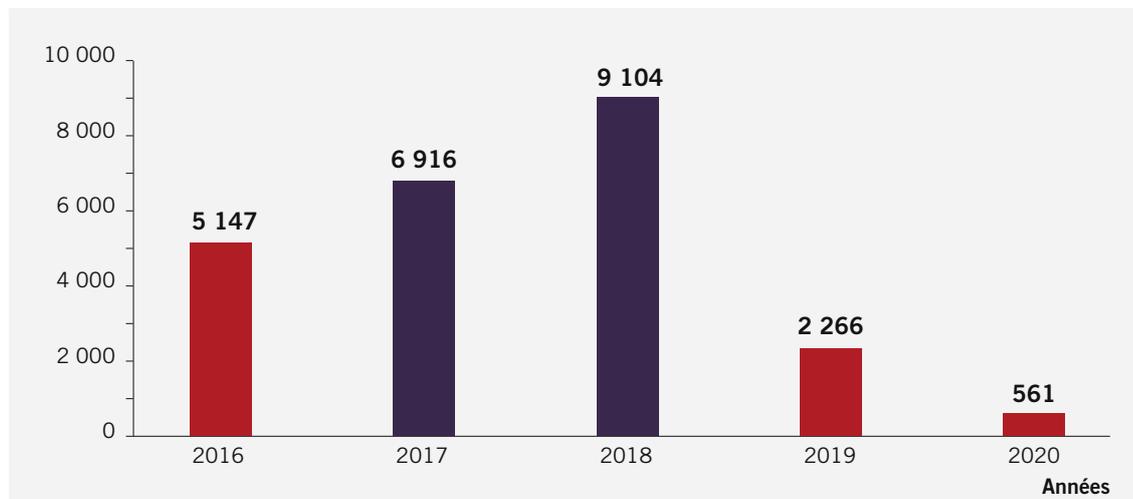


Les charges dans leur ensemble ont augmenté de 10,91% passant de 208,07 milliards de FCFA en 2019 à 230,8 en 2020.

Graphique 21 : Évolution des charges totales en millions de FCFA de 2016 à 2020



Graphique 22 : Évolution du résultat net en millions de FCFA de 2016 à 2020



Les produits ont connu une augmentation assez importante de 10,95% s'établissant à 210,33 milliards de FCFA en 2019 à 233,18 milliards de FCFA en 2020 ; ce qui permet à la SONABEL de dégager un résultat net bénéficiaire de 561,3 millions de FCFA.

Le détail des grandes masses du bilan est présenté dans le tableau suivant en FCFA :

Tableau 29 : Bilan en grandes masses au 31 décembre des 4 dernières années

RUBRIQUES	2020	2019	2018	2017
Actif immobilisé	448 855 194 734	409 982 108 719	394 635 258 952	365 509 390 980
	9,48	3,89	7,97	1,56
Actif circulant	127 112 809 869	116 332 478 195	99 589 929 896	92 533 223 464
	9,27	0,17	7,63	-11,05
Trésorerie Actif	25 300 977 507	38 460 790 565	39 984 880 346	51 662 553 536
	-34,22	-3,81	-22,60	106,54
Ressources stables	488 556 011 396	457 573 142 273	450 562 735 251	436 293 763 666
	6,77	1,56	3,27	8,94
Capitaux propres	259 450 326 051	256 751 539 583	251 514 347 425	237 561 577 703
	1,05	2,08	5,87	35,64
Passif Circulant	112 713 059 884	107 235 461 790	83 702 336 609	73 441 404 314
	5,11	28,12	13,97	-16,94
Trésorerie Passif	0	0	0	0
TOTAL BILAN	601 269 071 280	565 063 780 408	534 265 071 860	509 705 167 980
	6,41	5,76	4,82	4,25
Trésorerie Nette	25 300 977 507	38 460 790 565	39 984 880 346	51 662 553 536
	-34,22	-3,81	-22,60	106,54

Prix de Revient (PR) et Prix Moyen de Vente (PMV)

Tableau 30 : Prix de Revient du kWh des exercices 2019 et 2020

CHARGES	AU 31 DÉCEMBRE 2019			AU 31 DÉCEMBRE 2020		
	MONTANT (FCFA)	PR DU KWH		MONTANT (FCFA)	PR DU KWH	
		%	FCFA		%	FCFA
Gas-Oil& DDO	6 661 980 596	3,22	4,25	5 406 345 651	2,34	2,91
Fuel	28 674 775 967	13,88	18,29	23 619 768 413	10,23	12,71
Huiles	1 539 221 302	0,75	0,98	854 853 028	0,37	0,46
Eau	98 094 713	0,05	0,06	117 194 638	0,05	0,06
Energie (achat)	69 402 353 000	33,59	44,26	89 698 000 315	38,87	48,25
Pièces de rechange matériel centrale	4 907 169 882	2,38	3,13	5 568 992 122	2,41	3,00
Pièces de rechange auto	295 839 437	0,14	0,19	120 180 809	0,05	0,06
Autres matières et matériels	11 136 049 657	5,39	7,10	10 667 640 434	4,62	5,74
Transports consommés	294 499 996	0,14	0,19	136 596 453	0,06	0,07
Services extérieurs	15 533 339 998	7,52	9,91	16 783 387 565	7,27	9,03
Autres charges	2 562 265 485	1,24	1,63	6 752 835 144	2,93	3,63
Charges de personnel	24 418 853 081	11,82	15,57	25 686 620 555	11,13	13,82
Impôts et taxes	1 793 000 424	0,87	1,14	1 990 561 126	0,86	1,07
Frais financiers et charges assimilées	4 538 351 593	2,20	2,89	3 638 272 791	1,58	1,96
Dotations aux amortissements	33 570 839 476	16,25	21,41	34 358 379 056	14,89	18,48
Dotations aux provisions	1 163 578 336	0,56	0,74	5 389 349 036	2,34	2,90
TOTAL CHARGES ACTIVITÉS ORDINAIRES	206 590 212 943	100,00	131,74	230 788 977 136	100,00	124,15

Le Prix de Revient (PR) du kWh en 2020 est de 124,15 FCFA. Il était de 131,74 FCFA en 2019, soit une baisse de 7,59 FCFA.



Tableau 31 : Prix Moyen de Vente des exercices 2019 et 2020

PRODUITS	AU 31 DÉCEMBRE 2019			AU 31 DÉCEMBRE 2020		
	MONTANT (FCFA)	PMV		MONTANT (FCFA)	PMV	
		%	FCFA		%	FCFA
Vente d'énergie et Primes fixes	182 482 075 877	86,76	116,37	198 998 739 865	85,30	107,05
Travaux facturés	3 694 974 162	1,76	2,36	3 488 164 054	4,83	6,06
Services vendus (location compteurs)	7 310 340 235	3,48	4,66	7 777 705 574	3,34	4,18
Autres subventions d'exploitation						
Production immobilisée	5 187 821 081	2,47	3,31	7 281 333 530	3,12	3,92
Produits accessoires	2 367 581 492	1,13	1,51	2 339 777 268	1,00	1,26
Autres produits	441 612 933	0,21	0,28	2 306 461 621	0,99	1,24
- Transferts de charges et reprises de provisions d'exploitation	7 806 662 807	3,71	4,98	9 698 016 206	4,16	5,22
- Revenus financiers et produits assimilés	1 043 583 462	0,50	0,67	1 293 615 797	0,55	0,70
TOTAL PRODUITS ACTIVITÉS ORDINAIRES	210 334 652 049	100,00	134,13	233 183 813 915	100,00	125,44
kWh vendus	1 568 147 954		1 858 977 186			

Le Prix de Revient (PR) du kWh en 2020 est de 124,15 FCFA. Il était de 131,74 FCFA en 2019, soit une baisse de 7,59 FCFA.

Quant au Prix Moyen de Vente (PMV), il est de 125,44 FCFA en 2020. Il a baissé de 8,69 FCFA par rapport à 2019.

En comparant le Prix Moyen de Vente du kWh et le Prix Moyen de Revient en 2020, on constate un gain de 1,29 FCFA par kWh vendu.

Graphique 23 : Évolution du Prix de Revient et du Prix Moyen de Vente du kWh



CONCLUSION

La SONABEL, au cours de l'année 2020, à l'instar d'autres sociétés, a travaillé dans des conditions difficiles à cause de la pandémie de COVID-19.

Malgré ce contexte assez particulier, les travailleurs ont fait preuve d'une solidarité agissante et d'une résilience à toute épreuve pour réaliser les différents chantiers à eux confiés.

Face à cette conjoncture nationale et internationale défavorable, la société a joué sa partition en participant aux actions de riposte contre la maladie à travers la mise en œuvre de la mesure de gratuité de l'électricité ainsi que la réorganisation technique et commerciale qui a permis d'assurer la continuité du service.

Les différents investissements sur la maintenance des ouvrages de production, de transport et de distribution menés sur ces deux dernières années ont permis de réduire les pertes globales en 2020 de 0.21% par rapport à 2019.

En termes de gestion clientèle, l'année 2020 s'est caractérisée par :

- une amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement de l'électricité ;
- une hausse du nombre d'abonnés de 9,67% ;
- une augmentation des ventes d'énergie de 9,94% ;
- une hausse du nombre des branchements de 28,98% ;
- un taux global de recouvrement de 96,71%.

Pour l'année 2021, le défi majeur sera l'opérationnalisation du Projet de réhabilitation des ouvrages de distribution et de Développement de l'Efficacité Commerciale (PDEC) qui permettra d'accroître la satisfaction de la clientèle, l'augmentation du taux de recouvrement ainsi que la rentabilité de la société. Les réformes organisationnelles et la mise en œuvre des grands projets devraient apporter des solutions à l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité et à la qualité de la fourniture d'électricité aux Burkinabè.

L'atteinte de ces objectifs commande, en 2021, ce même engagement de l'ensemble des travailleurs qui a bataillé avec un esprit d'équipe en 2020.



Société d'État au capital de 63 308 270 000 FCFA
Siège social : 55, Avenue de la Nation, 01 BP 54 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04 / - Fax : (226) 25 31 03 40
WhatsApp : Ouagadougou : 25 31 37 20 et Bobo-Dioulasso : 20 98 49 53

www.sonabel.bf